

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

TEBBOUNE : «PRÉSERVER LES INTÉRÊTS SUPÉRIEURS DU PAYS»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8631 LUNDI 2 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AADL 3

Remises des premières clés dans 12 wilayas

Page 5

NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO

L'ALGÉRIE DÉNONCE UNE DÉRIVE ONUSIENNE

Face au non renouvellement du mandat de la MINURSO et à l'orientation jugée partisane de la récente résolution du Conseil de sécurité, l'Algérie est montée au créneau, avant-hier samedi 31 octobre, par la voix du ministre des Affaires étrangères. Jugeant le projet de résolution proposée par les Etats-Unis biaisée au profit des thèses marocaines, Alger alerte sur un dévoiement du processus de décolonisation au détriment du droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination. Page 2



29e ÉDITION DU SILA

Affluence phénoménale

Page 9

LIGUE 1 MOBILIS (8e JOURNÉE)

La JSK leader, l'USMA et le MCA assurent

Page 12

LA SUD AFRICAINE NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA :

«Mon premier passeport était algérien»

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie dénonce une dérive onusienne

Face au non renouvellement du mandat de la MINURSO et à l'orientation jugée partisane de la récente résolution du Conseil de sécurité, l'Algérie est montée au créneau, avant-hier samedi 31 octobre, par la voix du ministre des Affaires étrangères. Jugeant le projet de résolution proposée par les Etats-Unis biaisée au profit des thèses marocaines, Alger alerte sur un dévoiement du processus de décolonisation au détriment du droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une prise de position ferme, le ministre des Affaires étrangères a exprimé, dans un communiqué, son profond regret à la suite du non-renouvellement du mandat d'un an de la Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental qui a expiré le 31 octobre.

« Cette issue fatale était devenue inéluctable en raison de la partialité manifeste du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité », indique le communiqué qui estime en effet que « le texte penchait d'une telle outrance en faveur d'une partie, le Royaume du Maroc, au détriment de l'autre le Front Polisario » et rendant impossible l'émergence d'une solution juste et durable.

Avant même le passage au vote, le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf avait pris l'initiative d'adresser des démarches officielles aux membres du Conseil de sécurité. « Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait alors mis en garde la communauté internationale contre les conséquences critiques d'une telle évolution. Les autorités algériennes soulignaient notamment le danger de voir une résolution consacrer la politique du fait accompli territorial et légitimer une situation d'occupation au détriment des droits fondamentaux des Sahraouis.

Malgré l'intégration de quelques amendements, le texte final a conservé une orientation jugée inacceptable par Alger. Le gouvernement algérien souligne dans son communiqué que la résolution a vidé l'autodétermination de sa substance en imposant le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme unique base de discussion. En restreignant ainsi le champ des négociations et en préjugeant de leur issue, le texte a confisqué la liberté de choix du peuple sahraoui.

Le communiqué met également en évidence une altération symbolique mais majeure : la suppression de la lettre « R » du sigle de la MINURSO. Pour Alger, effacer la référence au référendum constitue un signal politique alarmant qui écarte d'emblée l'option référendaire, pourtant historique et intrinsèquement liée à la mission onusienne. De plus, à l'inverse de la résolution 2797, ce nouveau texte a privé le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, de la possibilité de présenter ses propres propositions.



Alger monte au créneau.

L'Algérie dénonce enfin une tentative de dénaturer la nature même de cette crise, en cherchant à transformer un dossier de décolonisation en une simple problématique humanitaire.

Le communiqué du MAE rappelle avec force qu'aucune solution durable ne peut être dissociée de l'exercice inaliénable du droit à l'autodétermination. En légitimant l'acquisition de territoires par la force et en affaiblissant les instruments juridiques internationaux, cette résolution échoue à poser les bases de la stabilité régionale. Face à ce constat, le gouvernement algérien réaffirme son attachement irréductible à un règlement politique juste, conforme à la Charte et aux résolutions de l'ONU.

Cette vive tension diplomatique s'inscrit dans un conflit de plusieurs décennies né du retrait de la puissance coloniale espagnole en 1975. Territoire de l'Afrique du Nord bordé par l'océan Atlantique, le Sahara Occidental est réclamé par le Maroc, qui y exerce son contrôle sur la majeure partie, tandis que le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, revendique l'indépendance totale de la République arabe sahraouie démocratique.

En 1991, après des années d'affrontements armés, un accord de cessez-le-feu avait été conclu sous l'égide des Nations Unies, accompagné de la création de la MINURSO. La mission initiale fixée par la communauté internationale résidait dans la tenue d'un référendum permettant aux populations locales de choisir librement entre l'indépendance ou le rattachement au Maroc.

Cependant, le processus s'est rapidement heurté à des divergences persistantes sur la composition du corps électoral, bloquant la tenue du scrutin. Au fil des ans, le statut du territoire est demeuré l'un des principaux points de friction géopolitique en Afrique du Nord, opposant la vision marocaine d'une autonomie sous sa souveraineté au principe d'autodétermination défendu par le Front Polisario et l'Algérie conformément au droit international sur la décolonisation.

S. Ould Brahim

Le Polisario met en garde

APRÈS le blocage au niveau du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Mission onusienne qui a expiré samedi, l'impasse est totale. Les observateurs s'interrogent sur l'avenir de la prise en charge de la question sahraouie au niveau des Nations unies, craignant que le dossier ne soit dénaturé. Ainsi, l'incapacité du Conseil de sécurité à s'entendre et adopter un texte novateur sur le Sahara occidental met en péril tout le processus de paix et les accords de cessez-le-feu engagés depuis 1991 entre le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui et le Maroc qui occupe militairement une grande partie du territoire depuis 1975.

Le Front Polisario a réagi rapidement à cette situation, estimant que l'impasse actuelle est causée par le texte de résolution américaine qui reprenait unilatéralement les positions du Maroc avec le soutien d'un restreint groupe d'États membres.

Après avoir félicité le non-aboutissement de ce projet de résolution, le Polisario a souligné qu'une telle adoption aurait compromis les bases du processus de paix de l'ONU et créé un précédent dangereux pour la stabilité régionale.

Le Polisario a exprimé sa gratitude envers la Fédération de Russie pour sa position de principe s'opposant au texte, tout en notant les abstentions de la Chine, du Pakistan et de la Somalie, réaffirmant sa reconnaissance particulière à l'égard de l'Algérie et des pays alliés soutenant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Enfin, le Front Polisario a tenu à rappeler les éléments-clés régissant la présence internationale sur le territoire à travers la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité sur la base du Plan de règlement ONU-OUA, accepté par les deux parties (le Front Polisario et le Maroc). Toute tentative de modifier unilatéralement ce mandat pour l'aligner sur les positions de la partie marocaine est « inacceptable », souligne-t-il. Enfin, le Polisario met en garde contre toute action unilatérale marocaine susceptible d'aggraver la situation sécuritaire, tout en réitérant son engagement à coopérer avec le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité.

Pour rappel, le Conseil de sécurité des Nations unies a vécu un événement diplomatique majeur concernant la question du Sahara occidental. Moscou a exercé son droit de veto pour bloquer le projet de résolution soumis par les États-Unis, dont le texte est qualifié d'unilatéral et déséquilibré au profit de l'occupant marocain. Le projet américain visait à changer la nature du mandat de la Minurso et imposer de facto le plan annexionniste marocain au détriment du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans son explication de son veto, la Fédération de Russie a fustigé une approche unilatérale cherchant à imposer des paramètres prédéterminés aux négociations, tout en ignorant la légitimité internationale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Moscou a réaffirmé qu'aucune solution juste, durable et mutuellement acceptable ne saurait être dégagée en dehors du respect strict de la doctrine de décolonisation de l'ONU et des résolutions consacrant le choix du peuple sahraoui par le biais d'un référendum libre et équitable.

Hachemi B.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Tebboune : «Préserver les intérêts supérieurs de l'Algérie»

Dans son message à l'occasion du 1er Novembre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé le prix payé par le peuple pour recouvrer sa liberté, tout en soulignant la portée de la souveraineté nationale, de la cohésion du pays et de la préservation de ses intérêts vitaux dans un contexte régional marqué par les tensions.

A l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire. du déclenchement de la Révolution de Libération nationale, le président Tebboune à déclaré : « Le peuple algérien célèbre cette date avec fierté, en se remémorant les souffrances qu'il a endurées durant plus de cent-trente ans, entre dépossession de sa terre, agressions contre son histoire et effacement de son identité. » Une période marquée, a-t-il rappelé, par les violences du système colonial de peuplement, dont les atteintes aux principes moraux et aux valeurs humaines constituent « une tache indélébile dans l'histoire de l'humanité ».

Revenant sur le long parcours de résistance qui a précédé le 1er Novembre 1954, le président de la République a évoqué les différentes formes de lutte menées à travers le territoire national. « Dans chaque région, il y a eu une épopée de résistance », a-t-il souligné, rappelant que les soulèvements se sont succédé au fil des années, jusqu'à l'émergence d'hommes qui, malgré les persécutions, les arrestations et les emprisonnements, ont poursuivi leur engagement pour la libération du pays.

Le chef de l'Etat a affirmé que le déclenchement de la Révolution a constitué « un moment historique décisif », porté par un peuple libre qui a consenti « les sacrifices les plus lourds et versé son sang pour que l'Algérie vive fière et demeure debout ». Soutenant que «le message Une lutte reste éternel».



Une date célébrée avec fierté.

LA SOUVERAINETÉ AU CŒUR DES CHOIX NATIONAUX

Au-delà de la dimension mémorielle, le chef de l'État a établi un lien direct entre l'héritage de Novembre et les responsabilités actuelles de l'Etat. Evoquant la 72e commémoration, il a estimé que cette date symbolique ravive « la fierté et l'orgueil d'appartenir à cette chère patrie », tout en appelant à une prise de conscience des exigences liées aux intérêts supérieurs de l'Algérie.

C'est dans cette perspective qu'il a fait référence à « l'habilitation constitutionnelle et au consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin ». Expliquant que cette démarche traduit la volonté de préserver les intérêts vitaux du pays et relève d'une approche anticipative, considérée comme l'un des fondements de la stratégie de sécurité nationale face à la situation actuelle dans la région. Le président Tebboune a également souligné que cette orientation répond aux impératifs de préservation de la stabilité, dans laquelle « l'Algérie nouvelle investit ses ressources et ses capacités, à travers sa décision politique souveraine, expression de l'esprit de Novembre ».

Cette référence à la souveraineté nationale donne une dimension particulière au message présidentiel. Le chef de l'État rattache ainsi les décisions institutionnelles et politiques aux principes qui ont guidé la lutte de Libération nationale, notamment la défense de l'indépendance, la maîtrise des choix du pays et la protection de ses intérêts stratégiques.

Tebboune a également rappelé que l'Algérie, « pays de millions de martyrs », est appelée à demeurer un rempart du véritable patriotisme, forte de la cohésion de son peuple et des fondements de ses institutions. Une unité nationale qu'il présente comme l'un des principaux acquis de la Révolution et un facteur essentiel de stabilité.

La commémoration du 1er Novembre constitue, ainsi, un moment de renouvellement de l'attachement à la patrie et de transmission de la mémoire des sacrifices consentis pour son indépendance. Le message présidentiel insiste sur la continuité entre les valeurs portées par les combattants de la Révolution et les choix de l'Algérie d'aujourd'hui, dans un environnement régional qui appelle, selon lui, vigilance et anticipation.

En clôture de son message, le Président a rendu hommage aux moudjahidate et aux moudjahidine, leur adressant « ses salutations et sa considération ». Un hommage qui accompagne le recueillement à la mémoire des martyrs et rappelle la place centrale des acteurs de la guerre de Libération dans la mémoire collective nationale.

Sihem Bounabi

Chanegriha: «L'esprit de Novembre pour affronter les menaces d'aujourd'hui»

À L'OCCASION du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a adressé un message dans lequel il réaffirme l'attachement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), aux valeurs des martyrs, ainsi que sa détermination à préserver la souveraineté nationale et les intérêts stratégiques de l'État.

Pour le chef d'état-major, préserver le legs des martyrs et concrétiser leur aspiration à bâtir un État fort et respecté constitue « un devoir et un engagement sacré pour tous les patriotes sincères ». Il présente la commémoration comme un moment symbolique permettant de revivre les instants décisifs qui ont précédé le déclenchement de la Révolution, et rappelle la fierté et la confiance en la victoire qui animaient les premiers dirigeants et les combattants de l'ALN.

Le 1er Novembre 1954, souligne-t-il, les premiers combattants ont défié la puissance coloniale malgré le déséquilibre des forces et des moyens. Leur combat prolongeait celui mené par le peuple depuis les résistances populaires, fondé sur le refus de la soumission et la lutte pour le recouvrement de la souveraineté.

Les initiateurs de la Révolution ont ainsi démontré que « les forces et les moyens ne sont que des chiffres » et que les champs de bataille sont avant tout des lieux d'affrontement des volontés, où la victoire revient aux détenteurs du droit.

Saïd Chanegriha met aussi en avant le génie militaire des jeunes chefs de la Révolution qui, malgré leurs faibles moyens, ont donné aux généraux coloniaux des leçons de combat et de tactique. Leurs hauts faits, rappelle-t-il, sont étudiés dans des académies militaires à travers le monde. Selon lui, les montagnes, les reliefs escarpés et les dunes du Grand Sud demeurent les témoins des épopées des générations qui ont lutté pour l'indépendance et contribué à la lutte contre le colonialisme dans le monde.

Le chef d'état-major évoque également l'ampleur des sacrifices du peuple algérien. Il cite, dans son message, le chiffre de cinq millions six cent trente mille martyrs, auxquels s'ajoutent des centaines de milliers de blessés, de mutilés, de veuves, d'orphelins, de réfugiés et de déplacés. Il y voit le lourd tribut payé pour recouvrer la souveraineté sur une terre dont les racines plongent dans les profondeurs de l'histoire.

Le général d'armée relève la complexification des menaces et la diversification de leurs sources dans un environnement régional et international en mutation. Il cite la pensée extrémiste, le terrorisme, la criminalité organisée transfrontalière et le trafic de drogue.

Face à ce contexte, l'Algérie poursuit la définition de ses priorités à court, moyen et long termes, en prenant l'intérêt national comme seul repère. Il appelle à intensifier les efforts pour concrétiser les orientations stratégiques du projet national de renouveau, en particulier le renforcement de l'outil de défense, dans le cadre de la vision du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale. Cela passe par l'amélioration de la capacité opérationnelle des forces armées et l'adaptation de leurs performances aux nouvelles formes de guerre et aux mutations du théâtre des opérations, afin de maintenir la disponibilité au plus haut niveau. Chanegriha évoque également les guerres hybrides, citant les campagnes de désinformation, les fausses nouvelles, la manipulation des faits et les actes de sabotage. Il dénonce les tentatives visant à jeter le doute sur les réalisations du pays et à entraver son développement.

Nassim Mecheri

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

L'Algérie poursuit la dépollution à In Ecker

L'ALGÉRIE a lancé, hier, à l'occasion du 1er novembre, la deuxième opération de dépollution du site du tunnel d'essais nucléaires Béryl 2E, situé à In Ecker, dans la wilaya de Tamanrasset. Cette nouvelle intervention vise à poursuivre l'élimination des déchets radioactifs laissés par les essais nucléaires français, en mobilisant exclusivement des compétences et des moyens nationaux.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN) a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour assainir les anciens sites d'essais nucléaires français dans le sud du pays.

Elle est menée sous la supervision du MDN, en coordination avec l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien.

Les travaux se déroulent conformément aux normes nationales et internationales en vigueur, notamment en matière de sécurité et de gestion des déchets radioactifs.

Le ministère de la Défense nationale a, par ailleurs, dénoncé le refus de la partie française d'assumer sa responsabilité pénale, ainsi que son absence de transmission des registres et des cartes précisant les lieux d'enfouissement des déchets nucléaires.

Ces résidus continuent de constituer un obstacle au développement des régions concernées, notamment In Ecker, dans la wilaya de Tamanrasset, et Reggane, dans la wilaya d'Adrar.

Face à cette situation, les compétences nationales entendent poursuivre les opérations jusqu'à l'élimination totale des déchets nucléaires laissés par la colonisation française dans le Grand Sud, avec pour objectif la réhabilitation future de ces sites.

Le MDN souligne que cette opération complexe mobilise d'importants moyens humains et matériels de l'État algérien. Elle représente un véritable défi pour les équipes nationales chargées de sa réalisation.

Les travaux portent notamment sur l'identification des zones radioactives, la collecte des déchets nucléaires et leur stockage dans des conteneurs en béton spécialement conçus à cet effet.

Le ministère affirme que l'ensemble des interventions sera effectué dans le strict respect des conditions de sécurité, des protocoles et des normes internationales applicables, afin de garantir la protection des intervenants et de l'environnement.

Cette nouvelle opération marque ainsi la poursuite des efforts nationaux visant à traiter les conséquences des essais nucléaires français et préparer la réhabilitation des territoires affectés dans le sud du pays.

Lynda Louifi

BLIDA

Entre mémoire et projets de développement

A L'OCCASION du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération nationale, la wilaya de Blida a déroulé, entre le 29 octobre et le 1er novembre, un programme où se côtoient hommage aux figures de la mémoire nationale et pose de première pierre de projets, mise en service d'équipements publics, festivités artistiques et sportives.
Dans cette dynamique, Blida a vécu le rythme de la commémoration du 1er Novembre, où elle a enchaîné le lancement de chantiers d'envergure et l'ouverture d'infrastructures dans plusieurs secteurs. La cérémonie, présidée par le chef de l'exécutif, Djamel Hashas, a été marquée par la pose de la première pierre et l'inauguration de projets de développement dans des domaines essentiels de la vie quotidienne.
Dans le secteur du logement, et à la salle des congrès de la wilaya, 343 attestations d'attribution de logements ont été octroyées aux bénéficiaires des communes d'El-Affroun (183), Benkhelil (110) et Ouadjer (50). Dans son allocution, le wali a souligné que la coïncidence entre la joie d'obtenir un logement et la commémoration du déclenchement de la Révolution libératrice témoignent de la fidélité au message des glorieux martyrs et aux principes de la Déclaration du 1er Novembre.
Par ailleurs, le wali a mis en exergue la volonté de l'État algérien d'honorer ses engagements sociaux envers les citoyens, réaffirmant la poursuite des efforts visant à accélérer la réalisation des programmes de logement et leur distribution aux ayants droit. Dans le même registre des festivités, et dans le secteur éducatif, le wali et la délégation qui l'accompagnait se sont déplacés à Bouinan où il a inauguré trois écoles primaires dans différents sites de logements, et procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une piscine semi-olympique au niveau du site urbain AADL à Amroussa. A Blida, le chef de l'exécutif a inauguré un collège de 17 classes. Sur le plan de la formation spécialisée, la pose de la première pierre a été faite pour la réalisation d'un institut de formation, paramédical dans la commune de Beni-Mered.

T. Bouhamidi

COMMÉMORATION DU 1er NOVEMBRE AU MUSÉE DU MOUDJAHID

TRANSMETTRE LA FLAMME DE LA RÉVOLUTION

Une cérémonie empreinte de recueillement et de fidélité à l'héritage des martyrs a été organisée dans la nuit de samedi à dimanche au Musée national du moudjahid, au sanctuaire du Martyr, à Alger sous le slogan «Novembre... mémoire d'une patrie et avenir d'une nation». À cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a rappelé la portée historique du déclenchement de la Révolution et salué les orientations du président de la République en faveur de la préservation de la mémoire nationale.

Soixante-douze ans après le déclenchement de la Révolution de libération nationale, la date du 1er novembre continue de porter les valeurs de sacrifice, de fidélité et d'attachement à la patrie.
La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, de plusieurs membres du gouvernement, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, Boumediene Benattou, ainsi que de personnalités nationales, de moudjahidine et de moudjahidate, de représentants des organisations révolutionnaires et de la société civile.
Prenant la parole à cette occasion, le ministre des Moudjahidine a rappelé la grandeur de la nuit du 1er Novembre 1954, que le peuple algérien accueille chaque année «avec un élan renouvelé, une grande fierté et des sentiments patriotiques sincères». Une date qui conserve toute sa charge historique et symbolique, tant elle renvoie à l'acte fondateur de la lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale.
Le ministre a présenté cette commémoration comme un moment de «fidélité et de reconnaissance envers les valeureux martyrs», dont le sacrifice demeure une référence pour les générations successives. Ces derniers resteront, a-t-il souligné, «l'exemple éternel de l'amour de l'Algérie et du don de soi». Soutenant que



Le ministre des Moudjahidine, Abdelmalek Tacherif.

leur parcours a enseigné aux Algériens «le sacrifice et l'amour de la patrie», particulièrement face aux épreuves, aux difficultés et à la mort consentie pour la liberté du pays. Il a également assuré que cette fidélité à l'héritage de Novembre s'accompagne, d'une attention particulière portée à la préservation des acquis nationaux et à la consolidation de la souveraineté du pays. Dans ce contexte, le ministre a salué, avec «fierté et considération», les décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de «protéger les intérêts de l'Algérie victorieuse, poursuivre son développement et sa prospérité et consolider sa sécurité». Précisant que ces décisions traduisent «une vision stratégique à la hauteur d'un État doté des valeurs et de l'histoire de l'Algérie». Il a affirmé que le pays se trouve entre «des mains sûres et que sa souveraineté nationale est préservée».

LE TRAVAIL DE MÉMOIRE AU CENTRE DES ORIENTATIONS

En outre, dans son intervention, le ministre a rendu hommage au rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale(ALN) et «poursuivant son chemin». Une filiation historique qui demeure étroitement liée à l'histoire de la lutte de libération et à la défense de l'indépendance nationale.
Tacherift est également revenu sur les Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, récemment organisées sous le haut patronage du président de la République. Expliquant que cette rencontre est intervenue «en application de ses orientations et de son appel à promouvoir le dossier de la mémoire nationale», afin de consacrer le patrimoine historique du peuple algérien, notamment celui légué par la glorieuse Révolution de libération.
Cette démarche traduit l'importance accordée à la transmission de l'histoire nationale et à la préservation de ses références. L'expérience révolutionnaire, les sacrifices consentis pour l'indépendance et le parcours des combattants constituent, à ce titre, un patrimoine dont la transmission demeure au cœur du travail de mémoire.
La cérémonie a également été marquée par un hommage rendu à plusieurs moudjahidine et moudjahidate, en reconnaissance de leur contribution à la libération du pays et au recouvrement de la souveraineté nationale. Cette distinction a constitué un moment de reconnaissance envers celles et ceux qui ont pris part à la lutte de libération et dont le témoignage demeure précieux pour la mémoire collective. Soixante-douze ans après le déclenchement de la lutte armée, la commémoration du 1er Novembre reste un moment de rassemblement autour d'une histoire commune, de reconnaissance envers les sacrifices consentis et de réaffirmation de l'attachement à la souveraineté nationale.

Sihem Bounabi

HOMMAGE PARLEMENTAIRE AUX SACRIFICES DES CHOUHADAS

Renouvellement du serment de fidélité

LES PRÉSIDENTS des deux chambres du Parlement ont rendu hommage aux artisans de la Révolution du 1er Novembre 1954, appelant à préserver son héritage et à poursuivre l'œuvre de construction nationale. La commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 a été marquée par des messages de reconnaissance envers les sacrifices des générations qui ont arraché l'indépendance, mais aussi par un appel à faire vivre les valeurs de Novembre dans l'Algérie d'aujourd'hui. Les présidents des deux chambres du Parlement, Khalida Boufedeche et Azouz Nasri ont souligné, la responsabilité des générations de l'indépendance dans la préservation de cet héritage historique. Dans son message, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, a qualifié cette date d'occasion de rendre un hommage sincère aux aïeux qui ont consenti d'immenses sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale. «C'est avec un profond sentiment de fierté et de gloire que nous célébrons le 72e anniversaire de notre glorieuse Révolution, ultime soulèvement du peuple algérien contre l'occupation et le plus marquant par son impact comme par sa portée», a-t-elle écrit dans son message sur les réseaux sociaux.
La présidente de l'APN a rappelé la portée universelle de cette lutte de libération, qui a révélé au monde «un peuple épris de liberté», prêt à consentir les plus lourds sacrifices pour retrouver sa souveraineté. Elle a notamment évoqué la foi des combattants dans les valeurs de dignité et de liberté, qui ont nourri leur engagement contre le colonialisme. Pour Boufedeche, la commémoration ne saurait se limiter au souvenir des événements historiques. Elle constitue un moment de renouvellement des engagements envers les chouhada et les moudjahidine, ainsi qu'un rappel du devoir de poursuivre l'œuvre de construction nationale. Affirmant que «nous renouvelons nos engagements et nos serments à continuer de nous inspirer de ses enseignements et de ses leçons», estimant que cet héritage doit continuer à guider les générations successives.
Elle a, dans ce contexte, mis l'accent sur la responsabilité des générations de l'indépendance dans la préservation du legs des combattants de la Révolution. Soutenant que cette fidélité devrait traduire par la volonté de poursuivre «sans relâche ni défaillance, l'édification d'une Algérie forte et victorieuse». La présidente de l'APN a particulièrement mis en avant l'importance de la transmission de cet héritage, estimant que l'une des expressions les plus concrètes de la fidélité aux sacrifices des aïeux consiste à retrouver la même détermination et la même volonté qui les animaient.
De son côté, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a placé son message sous le signe du renouvellement du serment de fidélité au message des martyrs et de la poursuite de l'œuvre de construction nationale. Dans une publication sur ses réseaux sociaux, il a rappelé les sacrifices consentis par les chouhada pour la libération du pays, soulignant que ce 72e anniversaire constitue une occasion de réaffirmer l'attachement à leur message. «Nous remémorons avec fierté les sacrifices de nos vaillants chouhada, tout en renouvelant le serment de fidélité à leur message et de poursuite de la marche de l'édification et de la construction, sous la conduite de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, vers une Algérie victorieuse et fière», a-t-il écrit. A travers ces deux prises de parole, les responsables des deux institutions parlementaires ont ainsi rappelé la place fondatrice de la Révolution de Novembre dans l'histoire nationale et le devoir de transmission qui incombe aux générations de l'indépendance.

S. B.

AADL 3

Remises des premières clés dans 12 wilayas

Attendue par des milliers de souscripteurs, la remise des premières clés AADL 3 a débuté, hier, dans 12 wilayas avec une première livraison portant sur 3 789 logements, sur un programme global de 850 000 unités à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, le 1er novembre 1954.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, avait annoncé cette opération la veille, lors d'une rencontre nationale organisée au siège de son département, consacrée au lancement de la distribution de 133 780 logements et aides à l'habitat, toutes formules confondues.

Concernant l'AADL 3, le ministre a présenté cette opération comme «un véritable point de départ d'un processus de distribution qui se poursuivra au cours des prochaines étapes», en réponse aux attentes des familles souscriptrices. Cette première livraison constitue ainsi un indicateur concret de l'entrée du programme dans sa phase de distribution, après les opérations d'inscription et de traitement des dossiers.

Cette distribution constitue un premier aboutissement pour les souscripteurs ayant rejoint le programme depuis l'ouverture des inscriptions en juillet 2024. Elle ouvre surtout une phase de livraisons appelée à se poursuivre progressivement, au fur et à mesure de l'avancement des projets et de leur réception.

Revenant sur le calendrier de réalisation, Belaribi a rappelé les principales étapes du programme, lancé en juillet 2024 avec l'ouverture des souscriptions, suivie de l'examen des dossiers en 2025. Le secteur a ensuite engagé la phase de réalisation et de préparation des premières livraisons, qui se concrétisent désormais sur le terrain. Le ministre a qualifié ce parcours de «délai record», tout en rappelant que l'évaluation des programmes de logement devait tenir compte de leur réalisation effective. Il a également affirmé : «La réussite des programmes de logements ne se mesure pas uniquement à l'ampleur des projets annoncés, mais également à leur concrétisation sur le terrain et à la remise des logements à leurs bénéficiaires dans les délais impartis.»


Point de départ du processus de distribution.

Le programme AADL 3 prévoit au total 850 000 logements inscrits dans les lois de finances des exercices 2025, 2026 et 2027. Cette programmation financière pluriannuelle accompagnerait la réalisation des différentes tranches du programme et permettrait leur mise en œuvre progressive. Le volume annoncé donne ainsi la mesure de l'ampleur du dispositif, qui concerne un nombre important de familles à travers le territoire national.

A ce titre, le ministre a appelé les responsables du secteur à maintenir la coordination entre les différents intervenants et à préparer dans de bonnes conditions les programmes prévus pour 2027. Il a notamment exhorté les cadres et les travailleurs à poursuivre leurs efforts «dans un esprit de discipline et de coordination», afin d'assurer le bon déroulement des distributions et le respect des engagements pris envers les citoyens.

La poursuite des chantiers, la coordination entre les directions locales et les organismes chargés de la réalisation ainsi que la préparation des prochaines opérations de remise des clés font également partie des priorités évoquées par le premier responsable du secteur.

Au-delà des premières livraisons AADL 3, l'opération nationale couvre plusieurs autres formules, à savoir 36 865 logements publics locatifs (LPL) et 36 382 unités destinées à l'autoconstruction dans les lotissements sociaux. La construction rurale représente, pour sa part, 27 440 logements.

Le programme comprend également 17 538 logements promotionnels libres, 11 566 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 logements promotionnels publics (LPP). Le ministre a assuré que «cette répartition traduit la diversité des dispositifs retenus par les pouvoirs publics pour répondre aux différentes catégories de demandeurs».

Le logement public locatif s'adresse aux ménages remplissant les conditions d'accès à cette formule, tandis que les aides à l'autoconstruction et à l'habitat rural accompagnent les familles dans la réalisation de leur propre logement. Les formules promotionnelles, quant à elles, complètent cette offre en proposant d'autres modalités d'accession à la propriété. Le ministre a tenu à souligner que «l'ensemble de cette opération s'inscrit dans le programme national décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit la réalisation et la distribution de deux millions de logements sur la période 2025-2029».

Dans cette perspective, Belaribi a réaffirmé la volonté de son département de poursuivre les programmes engagés et d'intensifier les efforts pour satisfaire la demande, toutes formules confondues. Il a rappelé l'attachement de l'État au caractère social de sa politique de logement et l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers l'accès à un logement décent.

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Distribution de 1 494 logements

LA CÉLÉBRATION du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution armée contre l'ordre colonial a été marquée à Médéa par une cérémonie de recueillement organisée au niveau du cimetière de chouhada de la wilaya par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le socle de la stèle commémorative et la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs.

La cérémonie a enregistré la présence des autorités civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, des parlementaires des deux chambres, des représentants du mouvement associatif, des membres de la société civile et de nombreux citoyens. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) pour la wilaya de Médéa, Fouad Chahouti, a évoqué à cette occasion la lutte acharnée du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance, soulignant que cette commémoration permet de rappeler le tribut des martyrs et le message transmis aux générations futures. L'orateur reviendra sur la symbolique de cet événement et sur les sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine, grâce auxquels nous vivons aujourd'hui dans la liberté, affranchis des griffes du colonisateur brutal. Il soulignera l'importance de l'événement qui, dira-t-il, incarne, par sa symbolique, un véritable système de valeurs, constituant une occasion de stimuler les énergies et de renouveler l'engagement envers nos prédécesseurs. La délégation officielle s'est par la suite rendue au siège de la bibliothèque principale du chef-lieu de wilaya où le wali, Djilali Doumi, a présidé une cérémonie de distribution de 1494 unités de logements de différents types, en présence du wali de Ksar El Boukhari. Il faut rappeler que la semaine écoulée a été marquée par de nombreuses inaugurations de projets de développement dont des infrastructures éducatives et de jeunesse, ainsi que la mise en service de projets de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'électricité et de gaz à travers les différentes communes de la wilaya.

Nabil B.

LE 1er NOVEMBRE A CONSTANTINE

Entre devoir de mémoire et dynamique de développement

ENTRE commémorations, hommages et lancement de nouveaux projets structurants, la wilaya de Constantine a, trois jours durant, élaboré un riche programme pour marquer le 1er Novembre 2026, anniversaire du déclenchement, en 1954, de la lutte pour l'indépendance.

Hier, dimanche, le wali, Kamel Eddine Kerbouche, a officiellement lancé les travaux de renforcement de l'autoroute A2 entre la commune de Aïn Smara et localité de Zouaghi Slimane, sur 15,33 km en double sens, dans le cadre du confortement de l'autoroute Est-Ouest.

Ce tronçon routier, pour lequel une enveloppe financière avoisinant les 520 milliards de centimes a été dégagée, constitue l'un des principaux accès à la localité de Zouaghi, située sur les hauteurs de la ville, à proximité de l'aéroport Mohamed-Boudiaf. Cette zone abrite, en outre, de nombreux projets, dont celui du nouveau centre hospitalo-universitaire. L'opération, dont le délai de réalisation a été fixé à un mois, vise ainsi à améliorer l'infrastructure routière, à fluidifier la circulation et à renforcer la sécurité des usagers.

Plus tôt dans la matinée, une opération de remise de clés, portant sur plus de 2 200 unités et s'inscrivant dans le cadre du programme national de 130 000 logements, s'est déroulée au palais de la culture Malek-Haddad. Au total, un premier quota de 1 189 unités a été livré dimanche, et l'opération devrait se poursuivre tout au long du mois de novembre.

La veille, la place Ahmed-Bey, au centre de la cité des Ponts , a accueilli une cérémonie officielle marquée par la levée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national et la lecture de la proclamation du 1er Novembre 1954.

Organisée sous le slogan «Novembre, mémoire d'une nation et avenir d'un peuple», la cérémonie s'est déroulée en présence du chef de l'exécutif de wilaya, des autorités civiles et militaires, de représentants de la famille révolutionnaire, d'élus et de nombreux citoyens. La marche aux flambeaux a constitué un autre moment fort de cette veille commémorative. Le cortège à sa tête le wali s'est élancé du stade du Benabdelmalek Ramdane en direction de la place Ahmed-Bey, dans une atmosphère empreinte de ferveur et de recueillement.

Au premier jour des commémorations, la maison de la culture Malek-Haddad a accueilli le lancement de la cinquième édition de «Ciné Cirta», une manifestation dédiée au cinéma amateur et à son rôle dans la transmission de la mémoire collective. Le coup d'envoi de ce rendez-vous auquel prennent part des artistes et des spécialistes du septième art, a été donné par le secrétaire général de la wilaya. L'association «Numidia Arts», organisatrice de la manifestation prévue du 31 octobre au 4 novembre, propose un programme associant projections cinématographiques, ateliers de formation, rencontres et débats, expositions et soirées artistiques.

Une exposition consacrée aux débuts du cinéma amateur en Algérie et aux pionniers qui ont contribué à son développement est également organisée en marge de la manifestation.

Une manière de remettre en lumière un pan de l'histoire cinématographique nationale, souvent moins connu du grand public, mais qui a participé à la constitution d'un patrimoine audiovisuel et culturel.

Amine B.

OPEP+

L'Algérie maintient sa production à 1,007 mb/j

LA PRODUCTION pétrolière de l'Algérie sera maintenue à 1,007 million de barils par jour (mb/j) en décembre 2026, pour le troisième mois consécutif. Cette décision a été prise, hier, lors de la réunion ministérielle de coordination des sept pays de l'OPEP+ disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part à cette rencontre, tenue par visioconférence, aux côtés de ses homologues et représentants de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie, a indiqué le communiqué du ministère.

Les discussions ont porté sur la situation du marché pétrolier international, ses perspectives d'évolution ainsi que l'évaluation de ses fondamentaux, dans un contexte marqué par les incertitudes et les mutations de l'environnement économique et énergétique mondial.

À l'issue de leurs échanges et au regard de leur appréciation commune des conditions actuelles du marché et de ses perspectives à court terme, les sept pays ont convenu de maintenir leurs niveaux de production inchangés pour le mois de décembre 2026.

Les pays de l'OPEP+ ont également réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite et à maintenir des concertations régulières afin de suivre de près l'évolution du marché pétrolier international et d'évaluer ses conditions. La prochaine réunion ministérielle des sept pays de l'OPEP+ est prévue le 29 novembre 2026. **R. B.**

DOTÉE D'UN CAPITAL DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS

La banque africaine de l'énergie est née

C'est acté. L'Afrique se dote de sa propre banque de l'énergie qui va soutenir des projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, y compris l'exploration et la production, le transport, la transformation, le raffinage et la distribution, marquent ainsi un tournant stratégique pour la souveraineté énergétique du continent.



Un projet très attendu.

Très attendu, le projet d'une banque africaine de l'énergie est désormais passé du stade de la négociation intergouvernementale à celui de la mise en œuvre. La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) ont officiellement annoncé la création de la Banque africaine de l'énergie (AEB), à l'occasion de l'assemblée générale inaugurale de l'AEB tenue avant-hier à Abuja, au Nigeria. Selon l'APPO, la création de la Banque africaine de l'énergie confirme la détermination des gouvernements africains à assurer leur propre avenir énergétique.

« Cette initiative reconnaît que des investissements considérables dans la production et le transport d'énergie étaient nécessaires pour accélérer la croissance industrielle et tirer parti des immenses opportunités offertes par les technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle », a précisé l'APPO, laquelle a souligné le contexte particulier de la création de cette banque.

Elle est créée dans un contexte où les besoins d'investissement énergétique du continent sont estimés à 200 milliards de dollars, selon les explications de l'APPO, qui dit que « les fournisseurs traditionnels de financements à court et à long terme au secteur énergétique africain se retirent du financement des énergies fossiles », alors même que le pétrole et le gaz demeurent essentiels aux systèmes énergétiques du continent. « La Banque Africaine de l'Energie vise à combler ce déficit de financement tout en soutenant une transition énergétique juste pour les pays africains », a souligné la même source. Dotée d'un capital autorisé de 5 milliards de dollars, l'AEB soutiendra des projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, y compris l'exploration et la production, le transport, la transformation, le raffinage et la distribution.

Ces investissements ont pour but de renforcer les capacités productives, de réduire la dépendance à l'égard des produits pétroliers importés et de promouvoir le commerce intra-africain des produits énergétiques, a signalé l'Organisation des pays producteurs de pétrole, notant que le mandat de la Banque comprend également la promotion d'une participation africaine solide dans le secteur énergétique du continent, afin que l'avenir énergétique de l'Afrique soit façonné par des africains.

Selon l'APPO, l'AEB fonctionnera comme une institution financière panafricaine « supranationale et indépendante », et cherchera à attirer des investissements de la part des gouvernements, des compagnies pétrolières nationales, des institutions financières et des investisseurs privés afin de soutenir le développement énergétique à travers le continent.

Cette première assemblée nationale a été en outre marquée par la nomination du premier Président de la Banque, Helmy Ghazi, ainsi que la constitution de tout son premier Conseil d'administration. Ce dernier est composé de membres issus des secteurs public et privé ainsi que d'institutions de premier plan en matière d'élaboration des politiques publiques à travers le continent. Le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghezali, avait indiqué le mois d'octobre passé que la banque africaine de l'énergie sera opérationnelle dans quelques semaines, affirmant que la priorité sera donnée aux projets intra-africains, à savoir tout ce qui est corridor africain, centres de stockage régionaux. L'objectif étant de pouvoir assurer un développement africain touchant plusieurs pays du continent à la fois.

Lilia A.A.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES HYDROCARBURES

Associer les compétences de la diaspora

L'IMPLICATION et la contribution de la diaspora au développement du pays peut se traduire par plusieurs actions et dans divers domaines. Dans le secteur des hydrocarbures, les Algériens de l'étranger peuvent contribuer au développement de cette industrie, notamment à travers le développement de techniques et de solutions technologiques visant à réduire les émissions de méthane et l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures.

La question a été au centre des échanges ayant regroupé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Elias Zerhouni, reçu samedi après-midi au siège du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération scientifique et technique et de tirer profit des compétences algériennes établies à l'étranger pour développer l'industrie des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère, affirmant que cette rencontre a permis d'examiner les mécanismes d'associer les compétences algériennes établies à l'étranger aux domaines de la recherche et du développement, et aux technologies industrielles avancées liées aux industries pétrolière et gazière.

Les entretiens ont également porté sur les perspectives de coopération en matière de développement de techniques et de solutions technologiques visant à réduire les émissions de méthane et l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, ainsi que sur l'échange d'expertises dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de promouvoir le contenu local et de développer une industrie nationale des équipements et matériels liés aux industries pétrolière et gazière, outre la localisation des technologies industrielles avancées, de manière à renforcer les capacités de production nationales.

Le ministre des Hydrocarbures a présenté à cette occasion les orientations stratégiques du secteur et sa feuille de route, ainsi que les principaux programmes et projets de développement aux niveaux national, régional et international, et les efforts visant à valoriser les ressources nationales, à améliorer les performances de l'industrie pétrolière et gazière et à poursuivre la réduction des émissions.

Selon le département des Hydrocarbures, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération avec les compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger et à mobiliser leur expertise et leurs capacités technologiques, pour contribuer au soutien de l'innovation et au développement des secteurs stratégiques.

Dans le secteur de l'environnement, la diaspora entend jouer aussi un rôle. La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, sont également convenus de créer un groupe de travail spécialisé chargé d'accompagner les projets du secteur sur les plans technique et scientifique, en faisant appel à l'expertise des compétences nationales établies à l'étranger.

Composé d'éminentes figures de la diaspora scientifique algérienne reconnues internationalement, cette instance consultative a notamment pour mission de formuler des propositions stratégiques afin d'accompagner le développement technologique et économique du pays.

Une conférence scientifique de haut niveau sera animée aujourd'hui par M. Zerhouni à l'USTHB. intitulée «Stratégie et défis du centre TIVES pour le développement des systèmes d'enseignements virtuels en Algérie» va réunir plusieurs chercheurs universitaires de renommée venus de plusieurs horizons et des acteurs du secteur autour des enjeux de cette stratégie.

L.A.A.

IRAN

Washington pourrait reprendre ses frappes dès le lendemain des mid-terms

Selon MS NOW, Washington a prévenu plusieurs alliés du Golfe de se préparer à de nouvelles frappes contre l'Iran dès le 4 novembre, au lendemain des élections de mi-mandat.

Tandis que Donald Trump assure garder toutes les options ouvertes, les pays de la région redoutent des représailles. Trois hauts responsables arabes du Golfe affirment avoir été avertis par l'administration de Donald Trump d'une possible reprise des frappes contre l'Iran dès le 4 novembre, selon MS NOW. L'opération envisagée serait brève et intense. Rien ne prouve toutefois qu'un ordre d'attaque ait été donné. Le scrutin comme ligne de démarcation Le 3 novembre, les Américains renouvelleront une partie du Congrès. Donald Trump a promis de ne pas attaquer l'Iran avant le vote, sans exclure une nouvelle offensive après cette échéance. D'après les sources de MS NOW, les capitales du Golfe ont été invitées à anticiper une riposte iranienne, notamment contre leurs infrastructures stratégiques. La Maison Blanche ne confirme aucun calendrier de frappes. Elle se contente de rappeler que Donald Trump conserve toutes les options pour empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire. Deux diplomates interrogés par Associated Press indiquent que Washington n'a pas encore arrêté sa décision. Des alliés du Golfe peu enthousiastes Les pays concernés cherchent plutôt à calmer le jeu. L'un des responsables interrogés par MS NOW envisage même que certains États refusent l'utilisation de leurs bases pour lancer les frappes. Une campagne présentée comme limitée pourrait rapidement s'étendre si l'Iran répondait en visant des installations pétrolières ou d'autres infrastructures régionales. Des batteries Patriot supplémentaires sont déployées en Arabie saoudite et au Qatar. Le porte-avions USS Theodore Roosevelt et son groupe aéronaval, avec 9 000 marins et militaires, se dirigent vers le Moyen-Orient. Leur arrivée n'est toutefois prévue que fin novembre, plusieurs semaines après la date évoquée par MS NOW. Une diplomatie sous la menace



des bombes Doha tente, pendant ce temps, d'éviter de nouvelles frappes. Des médiateurs qataris sont retournés à Téhéran avec un plan de négociation. Le vice-président américain J.D. Vance a lui aussi pris contact avec les autorités iraniennes, par une lettre adressée à Mohsen Rezaei, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale. Ces démarches n'ont pour l'heure débouché sur aucun accord connu. La perspective d'une nouvelle opération divise aussi les États-Unis. Dans un sondage publié le 8 octobre, Pew Research relève que 65 % des Américains désapprouvent la conduite du conflit iranien par le président Trump. Le sénateur démocrate Chris Murphy assure avoir pris connaissance du plan. Il craint qu'une opération annoncée comme courte ne dégénère. Il a prévenu : « Leur plan est fou. Il mènera à une escalade dévastatrice et, probablement, à la destruction de notre attachement à l'État de droit. »

R. I.

PENTAGONE

Un général limogé après des fuites sur l'Ukraine et l'Iran

LE GÉNÉRAL américain Brett Sylvia, ancien responsable de la stratégie militaire du Pentagone, aurait reconnu avoir livré à deux journalistes des informations classifiées sur l'Ukraine et l'Iran, rapporte Axios. Limogé par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth, il fait l'objet d'un dossier transmis à la justice. Le chef du Pentagone Pete Hegseth a limogé le lieutenant-général Brett Sylvia, jusque-là chargé de la stratégie et de la planification militaire à l'état-major interarmées américain. Derrière ce départ, Axios révèle une affaire de fuites. D'après un rapport interne consulté par le média, Sylvia aurait reconnu avoir communiqué à deux journalistes des informations classifiées concernant l'Ukraine et l'Iran. Des informations sur l'aide militaire à Kiev Les contacts auraient commencé dès juin 2025 et se seraient poursuivis pendant environ un an. Axios décrit notamment un rendez-vous dans un restaurant d'Arlington, près de Washington. Sylvia y aurait utilisé des notes prises à partir d'un document classifié pour transmettre des éléments sur l'assistance militaire américaine à l'Ukraine. Le journaliste concerné préparait un livre et aurait rencontré le général à deux reprises, sans que les échanges aient été signalés aux services de communication du Pentagone. Un autre volet concerne un message reçu sur la messagerie chiffrée Signal, que Sylvia pensait lié à l'Iran. Il aurait supprimé toute la conversation. Il a expliqué aux enquêteurs l'avoir effacée par inadvertance, une version que certains responsables américains mettent en doute. Le général a remis son téléphone personnel pour expertise, précise le rapport. Le Pentagone saisit la justice Un responsable américain affirme à Axios que Sylvia a reconnu les divulgations devant une caméra après quatre échecs au détecteur de mensonges. Associated Press et CBS, citant d'autres sources, parlent pour leur part de trois tests. Surtout, le Washington Post rapporte qu'un collègue assure que le général nie avoir divulgué des informations classifiées. Le dossier n'a pas encore été tranché par la justice. Le 29 octobre, le porte-parole du Pentagone Sean Parnell a confirmé une enquête menée par les services d'investigation de l'armée de l'air et la transmission du dossier au ministère de la Justice, sans citer Sylvia nommément. Il a averti : « Les informations classifiées ne sont pas des biens personnels. Leur divulgation dans un but personnel, politique ou professionnel constitue une trahison de la confiance accordée à ceux qui sont responsables de les conserver. » L'état-major a d'abord salué les 32 années de service du général, avant de retirer son communiqué. Donald Trump a promis des ennuis à Sylvia, qu'il a au passage désigné au féminin, tout en assurant que son administration traquait les auteurs de fuites.

R. I.

LAVROV :

«L'Europe a manqué l'occasion de jouer les médiateurs en Ukraine»

EN MARGE du sommet du G20, Sergueï Lavrov a vivement critiqué la volonté européenne de s'immiscer dans les pourparlers de paix. Rappelant l'échec des accords de 2014 et de Minsk, dont Paris et Berlin étaient garants, le chef de la diplomatie russe estime que l'Europe a prouvé son incapacité à jouer le rôle de garant. L'Europe a manqué l'occasion de jouer le rôle de médiateur dans le conflit ukrainien, a déclaré le 30 octobre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse à l'issue de la première réunion des ministres des Affaires étrangères des pays du G20 à Atlanta. « Ce que les Européens veulent, c'est s'immiscer dans les négociations, c'est évident pour tout le monde. Il est clair qu'ils ne veulent pour rien au monde laisser ces négociations entre les mains de la Russie et des États-Unis, qui prévoient une rencontre tripartite à Abou Dhabi avec la participation d'experts ukrainiens », a-t-il indiqué, ajoutant que « l'essentiel ici n'est pas ce qu'ils souhaitent, mais ce qu'ils peuvent réellement apporter en termes de valeur ajoutée ». Dans ce contexte, le chef de la diplomatie russe a rappelé que les pays européens avaient à plusieurs reprises manqué à leurs engagements vis-à-vis des accords visant à régler le conflit entre la Russie et l'Ukraine, à commencer par l'accord conclu en février 2014 entre le président ukrainien de l'époque, Viktor Ianoukovitch, et les dirigeants de l'opposition. La France, l'Allemagne et la Pologne en étaient alors les garants et avaient contribué à la conclusion de cet accord, qui devait mettre fin à plusieurs mois de manifestations et d'affrontements meurtriers à Kiev. Par la suite, Viktor Ianoukovitch a été renversé. En outre, selon Sergueï Lavrov, la France et l'Allemagne n'ont pas non plus réussi à garantir la mise en œuvre par l'Ukraine des réformes politiques et l'octroi d'un statut particulier au Donbass, conformément aux accords de Minsk de 2014-2015, à la conclusion desquels elles avaient participé. L'ancienne chancelière allemande Angela Merkel et l'ancien président français François Hollande ont reconnu, dans des interviews séparées accordées en décembre 2022, que ces accords ne visaient qu'à gagner du temps pour donner à l'Ukraine l'opportunité de renforcer son armée. Le ministre russe des Affaires étrangères a également évoqué le sommet de Paris de décembre 2019, au cours duquel les dirigeants de la Russie, de l'Ukraine, de la France et de l'Allemagne avaient réaffirmé leur engagement à respecter les accords de Minsk. Ce processus diplomatique n'a finalement pas abouti à un règlement durable. « Au cours des 12 dernières années, ils ont eu beaucoup d'occasions. Et ils ont prouvé par leurs actes que leur réputation ne peut être ignorée lorsqu'ils voudront, à nouveau, jouer le rôle de garants », a déclaré Sergueï Lavrov. Les déclarations du chef de la diplomatie russe ont été faites à la suite d'un entretien téléphonique qui a eu lieu le 27 octobre entre le président russe Vladimir Poutine, le président finlandais Alexander Stubb et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store.

R. I.

36E COLLOQUE DE CHEIKH ABDELKADER BEN MOHAMED À IN-SALAH

Promouvoir la modération et le vivre-ensemble

LES TRAVAUX du 36e Colloque annuel consacré à l'érudit Cheikh Abdelkader Ben Mohamed se poursuivent, dimanche à Foggaret-Ezzoua, dans la wilaya d'In-Salah, sous le thème « Rôle du discours religieux dans la prévention de la violence et des fléaux sociaux », avec la participation d'un panel d'érudits, d'imams et d'universitaires issus de différentes wilayas du pays.

Les participants à cette rencontre ont abordé plusieurs axes liés au référentiel religieux et à son rôle dans la rectitude des comportements et l'orientation de la vie sociale, ainsi qu'aux caractéristiques du discours religieux modéré et son importance dans la préservation et le renforcement de la cohésion sociale et l'ancrage de l'esprit patriotique.

Dans ce cadre, une communication a été présentée sur le juste milieu dans l'élaboration d'un discours religieux modéré, tenant compte des spécificités de la société et contribuant à orienter les individus vers des comportements vertueux, loin de l'extrémisme.

Il a été également mis en avant l'importance de mobiliser le discours religieux à des fins d'orientation et de sensibilisation, ainsi que pour promouvoir les valeurs de tolérance et de coexistence.

La communication a également abordé l'importance de renforcer la conscience nationale et d'encourager les initiatives positives pour lutter contre les fléaux sociaux, en soulignant le rôle de sensibilisation et d'orientation des porteurs du discours religieux dans la prévention de la violence et des maux sociaux, à travers l'identification de leurs causes et la contribution à la recherche de solutions appropriées.

Les travaux du Colloque se poursuivent avec des débats sur la réalité du discours religieux et les perspectives de son développement, ainsi que sur l'impact de l'éducation spirituelle dans la formation d'une génération imprégnée des valeurs nationales incarnées par la génération de Novembre.

Organisé par l'association de la Zaouïa de Cheikh Abdelkader Ben Mohamed, ce Colloque annuel, qui constitue un espace d'échange de connaissances et d'expériences, représente également une occasion de renouveler le débat sur les moyens de renforcer le rôle des institutions religieuses dans la diffusion des valeurs de modération et du juste milieu, ainsi que dans l'ancrage de la conscience collective, contribuant ainsi à la préservation du tissu social et la prévention des différents fléaux.

R. R.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Une nouvelle station de pompage à Mostaganem

Une nouvelle station de pompage d'eau potable a été mise en service hier dans la commune d'El Sour, à Mostaganem, au profit de plusieurs douars, dans le cadre du renforcement des infrastructures hydrauliques. Cette opération, mobilisant une enveloppe de 6,87 milliards de centimes, devrait améliorer les conditions d'approvisionnement de 13 900 habitants grâce au raccordement de la station au réseau d'alimentation en eau issue du dessalement de l'eau de mer.



La nouvelle infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement public de l'État, sous la supervision de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Mostaganem. Sa mise en service répond à l'engagement de se désengager de l'ancien système d'approvisionnement MAO (Mostaganem, Arzew, Oran) et d'engager une nouvelle étape axée sur l'amélioration du service public et la garantie d'un approvisionnement régulier en eau potable.

Par ailleurs, la station a été raccordée à une infrastructure de dessalement de l'eau de mer afin de mettre en place un double système d'alimentation en eau potable, reposant sur le système MAO et le dessalement.

Le projet comprend la réalisation et l'équipement de la station de pompage, l'acheminement de l'eau vers un réservoir d'une capacité de 1 000 m³, ainsi que l'installation d'un transformateur électrique de 250 kVA et d'un palan électrique d'une capacité de trois tonnes. Il prévoit également le raccordement aux réservoirs d'Aïn Tedelès et d'El Kessassra, en plus des travaux d'aménagement nécessaires au fonctionnement des installations.

La mise en service de cette station devrait améliorer sensiblement les conditions d'approvisionnement des 13 900 habitants des douars concernés. La fréquence de distribution passera ainsi d'un approvisionnement tous les quatre jours à une distribution tous les deux jours, grâce au renforcement des capacités de pompage et à la mobilisation de nouvelles ressources hydriques.

Dans le prolongement de cette opération, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a annoncé une enveloppe de 5 milliards de centimes destinée à l'installation de compteurs d'eau. Les zones les plus touchées par les perturbations de l'approvisionnement devront être prioritaires dans la mise en œuvre de cette opération. Une enquête sera également menée auprès des habitants afin de déterminer le mode de distribution le mieux adapté à leurs besoins, entre quatre heures d'alimentation par jour et dix heures tous les deux jours. Cette démarche vise à ajuster les horaires de distribution aux attentes des usagers et à améliorer la gestion de la ressource. Par ailleurs, le directeur de l'hydraulique a été chargé d'étudier la faisabilité de la remise en état de la source d'eau d'Aïn Soltane, dans la commune d'Oued El Kheir. À Bouguirat, une opération portant sur la conduite d'adduction d'eau du couloir de Mouzaïa devra également être inscrite afin d'améliorer le fonctionnement du réseau et de renforcer l'approvisionnement en eau potable.

Brahim Mazi

BÉJAÏA

Les premiers pas très actifs du nouveau wali

A PEINE installé à la tête de la wilaya de Béjaïa, M. Mohamed Meziane donne le ton. Adoptant une approche de terrain résolument proactive, le nouveau chef de l'exécutif a inauguré son mandat par un marathon de visites stratégiques, conjuguant urgences environnementales, prévention des risques et appui logistique aux prochaines échéances électorales.

Le premier déplacement du wali l'a mené sur le chantier névralgique de la réhabilitation du réseau d'assainissement à Oued Séghir. Entouré d'une importante délégation comprenant notamment le directeur des Ressources en eau, le DUAC, le P/APC de Béjaïa et l'entreprise réalisatrice, M. Meziane a voulu constater de visu l'avancement de ce vaste chantier de mise à niveau urbaine et écologique. Piloté par la direction des Ressources en eau, ce plan d'envergure cible les collecteurs qui longent les oueds traversant la cité des Hammadites. Parmi les actions phares engagées figurent, la pose d'équipements de capture et de dérivation des rejets d'eaux usées en amont des cours d'eau (notamment au niveau des Oueds Séghir, Serir et Ihaddaden) pour en finir avec les rejets domestiques directs, le curage intensif des lits de rivières, l'évacuation des accumulations de déchets et la maintenance des ouvrages de régulation pluviale, une étape cruciale à l'approche de la saison des intempéries. Ferme sur les impératifs de qualité et de délais, « le premier responsable de la wilaya a exigé des services compétents une accélération de la cadence dans le respect strict des normes techniques », indique la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : « il a également insisté sur la nécessité d'une synergie parfaite entre tous les intervenants pour blinder la ville contre les risques d'inondation ».

M. Meziane s'est rendu aussi au siège de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). A l'approche du scrutin local du 28 novembre, cette visite d'évaluation a permis de passer au crible les moyens humains et matériels mobilisés. Accueilli par le délégué de l'ANIE et le P/APC, le wali a réitéré son plein soutien logistique, un appui chaleureusement salué par les représentants de l'institution électorale.

Cette journée inaugurale s'est conclue par un bain de foule spontané. En marge de sa visite, M. Meziane a échangé longuement avec les citoyens. Une prise de contact directe et chaleureuse qui reflète les aspirations légitimes de la population au développement et augure d'un mandat résolument tourné vers l'écoute du terrain.

N. Bensalem

29e ÉDITION DU SILA

Affluence phénoménale sur fond d'une littérature florissante

Dès son ouverture au public, le Salon international du livre d'Alger (SILA) a connu une affluence phénoménale durant ses premiers jours, notamment durant le week-end prolongé.



Au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, les visiteurs se sont pressés dans les allées pour découvrir les nouveautés littéraires, les essais et les ouvrages historiques, en somme les catalogues de 1 567 exposants représentant 51 pays.

Le SILA a retrouvé son effervescence. Familles, étudiants, lecteurs assidus et curieux ont massivement afflué vers les stands, avec un focus particulier sur celui de la Palestine. L'ouverture coïncidant avec le début du week-end, les allées ont été investies, dès le premier jour, par une foule immense, qui a très probablement battu le record de l'édition précédente. Cela en dit long sur l'engouement suscité par la plus grande manifestation culturelle du pays.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette édition compte deux pays supplémentaires parmi les participants, en sus du fait que l'espace d'exposition a été multiplié par deux. La diversité linguistique et éditoriale demeure, cela va sans dire, l'un des traits marquants du rendez-vous. Les publications en arabe côtoient les ouvrages en français et en tamazight, aux côtés d'autres catalogues linguistiques.

La participation comprend 554 éditeurs arabes internationaux, 350 éditeurs algériens et 663 éditeurs du reste du monde. Deux commémorations structurent une partie de la programmation, à savoir le centenaire de l'Étoile nord-africaine, fondée en 1926, et le 70e anniversaire du Congrès de la Soummam.

LES ÉDITEURS ALGÉRIENS À L'HEURE DES NOUVEAUTÉS

Les maisons d'édition algériennes présentent des nouveautés littéraires, des essais et des ouvrages historiques. L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) propose plus de 700 titres au SILA 2026, avec trois nouveautés phares : « L'Ombre de l'or », un témoignage inédit et un récit biographique de la championne olympique algérienne Kaylia Nemour, retraçant son parcours jusqu'à son sacre aux Jeux olympiques de Paris 2024 ; « Révoltés pour la dignité, la résistance algérienne de 1830 à 1954 », un ouvrage historique signé par l'écrivain Mostefa Khiati ; et « ELNET, le lobby israélien au cœur du pouvoir français », un essai géopolitique écrit par Ahmed Bensaada.

Chez Barzakh, les lecteurs pourront découvrir « Houaria », d'Inaam Bioud, traduit en français par Lotfi Nia en coédition avec Philippe Rey, mais aussi « Bus 54 et autres nouvelles » de Mustapha Benfodil, « La Part absente » de Rachida Brakni, « Une légende » de Ryad Girod, « Un massacre en Kabylie – Algérie 1956 » de Safia Kessas et Fabrice Riceputi, de même que « La femme qui pleurait dedans », de Saïd Djaafer. Rym Khelil vient tout juste de publier un nouveau livre intitulé « Nour ».

De plus, Barzakh publie, pour la première fois en Algérie, « Nedjma » et « Le Polygone étoilé », les deux œuvres de Kateb Yacine, ce qui coïncide avec l'hommage qui lui est dédié lors de cette édition. Le catalogue de Casbah Éditions comprend, entre autres, « Un Algérien sans frontières », d'Akli Ourad, « Au nom du Tilifoun », de Nora Aceval, et « Des bancs de l'école aux montagnes de la liberté », de Mohamed Tahar Khelifa. Le journaliste et écrivain Arezki Metref y présente aussi son nouveau roman, « Les jours inquiets ».

Les éditions Dalimen mettent à l'honneur « Salam Manifesto », de Faïza Guène, « L'Algérie au bout de mon chemin », d'Alphonse Voho Sahi, ancien ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, « La part des vivants », de Kaci Djerbib, et « Fil rompu », de Houria Bousdira.

Koukou Éditions signe son grand retour au SILA avec, entre autres, « La face cachée de Jean Amrouche », de Tassadit Yacine, « Amar Imache, le pionnier occulté », de Mohamed Imache, et « Le soleil se lève à l'ouest », de Nina Chalah, en plus de « KRIM BELKACEM, le Martyr de la liberté », écrit par Ramy Bouchoucha.

Du côté des éditions Motifs, deux nouveautés sont à signaler : « Ascenseur pour une image », premier roman de Lamine Ammar-Khodja publié par la maison, et « Les 2 Écrans : Écrits et entretiens sur le cinéma et la télévision », de Mouny Berrah.

Pour Syrine, fraîchement diplômée d'un master en littérature générale et comparée, langue française, à l'Université d'Alger 2, le rendez-vous est particulièrement attendu. « À chaque rentrée littéraire au SILA, je brûle d'envie de découvrir ce qui se produit dans la littérature algérienne et je ne suis jamais déçue », confie-t-elle au Jeune Indépendant.

Le secteur arabophone occupe une place prépondérante dans les espaces d'exposition, avec des publications littéraires, des ouvrages de sciences humaines, des livres religieux et des titres scolaires. Les maisons algériennes Homa et Dar El Oumma côtoient les éditeurs égyptiens Dar El Chourouk et Dar El Maaref, ainsi que les maisons libanaises Dar Al Saqi et Dar Al Adab.

« We Are Still Here : Voices from Gaza's Student Generation », sous le titre « Nous sommes toujours là : Les voix de la génération étudiante de Gaza », a été publié en arabe en Algérie par les éditions El-Amel et Apic, un acte de résistance littéraire face au génocide.

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) participe à cette édition avec quinze nouveautés consacrées à la langue amazighe. Parmi elles figurent un ouvrage sur le patrimoine manuscrit amazigh, une publication réunissant des contributions liées au 70e anniversaire du Congrès de la Soummam, en sus des actes d'une journée d'étude consacrée à la place de tamazight dans le système judiciaire national, organisée avec le ministère de la Justice à l'École supérieure de la magistrature de Koléa.

À ce titre, Koukou s'est distingué avec la publication de « Tudert deg iseɣ » (« Une vie debout »), traduction en tamazight du premier tome des mémoires de Mohamed Harbi.

L'ARABIE SAOUDITE, INVITÉE D'HONNEUR

La présence de l'Arabie saoudite constitue l'un des principaux axes de cette édition. Le Royaume déploie une délégation importante et propose un programme consacré à la littérature, à l'édition, à la traduction et au patrimoine, coordonné par la Commission saoudienne de la littérature, de l'édition et de la traduction.

Le pavillon saoudien accueille des conférences et des séminaires. Des pièces rares issues des collections de la bibliothèque de La Mecque (située dans la Mosquée Al-Haram) sont présentées aux visiteurs, aux côtés de reproductions de découvertes archéologiques et de productions littéraires.

La délégation compte notamment parmi ses invités Mohamed bin Mahdi bin Ali Al-Hammadi, Abdullah Abdul Rahman Al-Wasali, Mohamed bin Abdullah bin Mohamed Al-Furaih.

Les arts vivants occupent aussi une place notable, avec des présentations autour du oud, du qanûn et de la rababa, instrument associé aux traditions musicales du désert et à la poésie nabatie. Des démonstrations d'Al-Ardah, danse collective accompagnée de tambours et de chants poétiques, de même que des musiques de la région du Hedjaz, sont en outre proposées.

UN ESPACE DÉDIÉ AUX ENFANTS

Le SILA réserve un espace au jeune public, avec des activités de lecture, de création et de découverte. Les éditeurs spécialisés dans les livres jeunesse, les publications parascolaires, la bande dessinée et les jeux éducatifs y présentent des ouvrages à destination de cette catégorie d'âge.

Des séances de dessin et de coloriage, des jeux de société pédagogiques et des ateliers d'écriture sont, au demeurant, proposés aux enfants. Des spectacles de clowns et de marionnettes sont aussi au programme.

L'histoire, la littérature, la géopolitique et les échanges culturels comptent parmi les principaux thèmes des rencontres prévues au cours du salon. L'Espace Panaf accueille, de manière notable, conférences et débats, en complément des activités organisées sur les stands des éditeurs.

Le public vient aussi au SILA pour rencontrer les auteurs et découvrir les nouveautés directement auprès des maisons d'édition. Les séances de dédicaces permettent aux lecteurs d'échanger avec les écrivains. Notons que la vente directe constitue une occasion importante pour les petites structures éditoriales. Les pays invités et les maisons d'édition se lancent dans une compétition stratégique d'hégémonie culturelle. Ouvert au public jusqu'au 7 novembre, de 10 h à 19 h, le 29e Salon international du livre d'Alger poursuit son programme.

Khalil Aouir

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA DE SIDI AICH
COMMUNE DE SIDI AYAD
NIF N° 098502190231913

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 04 /2026

La commune de Sidi Ayad, lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales, pour l'**Approvisionnement des cantines scolaires de la commune en denrées alimentaires pour l'année 2027 »**

- **Lot n°01: Fourniture de Viande de veau désossée fraîche, de Poulets vidés frais et d'œufs.**
- **Lot n°02 : Produit d'Alimentation générale.**
- **Lot n° 03: Fruits et légumes.**
- **Lot n°04 : Pain amélioré.**

Peut participer à cet appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales , toute personne physique ou morale et tout opérateur économique spécialisé dans le domaine cités ci-dessous etrégulièrement inscrits au registre de commerce ,qu'ils soit société de production ou de distribution de produits alimentaires, commerçant de gros ou de détail, ayant la qualité requise pour chaque lot et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

Les intéresses par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charge du **Bureau des marchés de la commune** de Sidi Ayad, contre payement de de **Quatre mille dinars (4 000,00DA),** représentant les frais de préparation de l'offre **Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes :** Dossier de candidature, Offre technique et offre financière.

A-Dossier de candidature:

-Déclaration de candidature selon le modèle joint au cahier des charges, signée datée et cachetée ;
-Déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges signée datée et cachetée ;
-Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, signée datée et cachetée ;
-Une copie du registre de commerce.
-Une copie de statut (pour les personnes morales) ;
-Copies des bilans financiers des années 2023-2024 et 2025, certifiés par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes ;
--Moyens humains et matériels justifiés par la déclaration de mise à jour CNAS ; copies des cartes grises et attestation de contrôle technique, actes de propreté, contrat de location ;Procès Verbaux de constatation établis par des huissiers de justice

B-Offre Technique :

--Déclaration à souscrire renseignée selon le modèle joint au cahier des charges renseignée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité, signée datée et cachetée
Mémoire technique justificatif.
- Lettre d'engagement pour la garantie des produits de qualité 1er choix signée datée et cachetée ;
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- Engagement de délai de livraison signé daté et cacheté
- Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « lu et accepté ».

C)- Offre Financière contient :

- La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment remplie signée, datée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli signé, daté et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé, daté et cacheté ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », «offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

- **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.**
- **Avis d'appel d'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 04 /2026**
- **Intitulé du projet. Et adresse à monsieur de l'assemblée populaire communale de Sidi Ayad**

❖ La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis au BOMOP, à la presse nationale, presse électronique agréées et de portail électronique des marchés publics.
❖ La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures, Si ce jour correspond à un jour férié, ou à un jour de repos légale, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
❖ L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le même jour à 13 :30 h au siège de la commune.
❖ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres (10) à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 02/11/2026 / ANEP 2616036074**

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tipaza
NIF : 000242052282965

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE : 0028-26

Conformément aux dispositions des **articles 73 et l'article 82** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16/09/2015** portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza, adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 – TIPAZA Wilaya de Tipaza

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires qu'il a été procédé à l'annulation de la procédure N° 0027/26 en date du 19/10/2026 paru dans le quotidiens «EL FADJR» en date du 19/10/2026 et «LE JEUNE INDEPENDANT» en date du 19/10/2026 , du lot portant La Réalisation des travaux de réfection des plates formes après affaissements et des réseaux d'assainissement sis

- cite 50 logements Bt 08 n° 02 + hall d'entrée cage d'escalier Khemisti
- cite 40 logements Bt b n° 03 + hall d'entrée cage d'escalier El Hamdania Cherchell
- cite 100 logements El Beldj Tipaza
- cite 200 logements Bts 17-18-19 et 20 Douaouda
- cite 30/400 logements Douaouda
- cite 36/100 logements Douaouda
- cite 750 logements Fouka
- cite 180 logements Hadjout

Le Jeune Indépendant **du 02/11/2026 / ANEP 2616036050**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUEET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF . 410006000016020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres n°**32/2026, portant parachèvement des travaux de réalisation des casiers n°03 et n°04, réhabilitation et mise en service de la station de traitement des lixiviats BRM, et réalisation d'une nouvelle salle de commande incluant le système de télégestion des stations de HAMICI, Ouled Fayet et Oued Smar Wilaya d'Alger.**

qu'a l'issue de l'évaluation des offres les soumissionnaires suivants est retenu provisoirement:

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE (100 pts)	EVALUATION FINANCIERE	MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	OBS.
GROUPEMENT Sarl TAHB et HYDRO GLOBE INDUSTRIE	69,00	Offre moins disante	469.106.779,77 DATTC	Sarl TAHB N°000416096614513 HYDRO GLOBE INDUSTRIE N°002216105034414	Offre moins disante avec un délai des travaux de (15) mois

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, et en cas de contestation ils peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 02/11/2026 / ANEP 2616036212**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE MASCARA

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de la culture de la wilaya de mascara Annonce l'ouverture d'un concours de recrutement pour l'année financière 2026 au poste suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditionsid'accès	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Ingénieur d'état en informatique	Concours sur titres	Diplôme d'ingénieur d'état en informatique ou diplôme équivalent	01	La direction de la culture de la wilaya de mascara
Ingénieur Architecte de l'état	Concours sure épreuves	Diplôme d'ingénieur Architecte ou diplôme équivalent	01	

*Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite de participation (avec adresse et numéro de téléphone) .
2. une copie de la carte d'identité nationale
3. une copie de diplôme ou du titre requis accompagnée du relevé de notes du cursus de formation
4. une fiche d'information remplie par le candidat à a téléchargé sur le site de la direction Générale de la Fonction Publique.

➢ En plus des pièces susmentionnées, le dossier pour le con concours sur titres doit contenir :

1-attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquis dans la spécialité, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience dans le secteur privé le cas échéant.
2- attestation justifiant la période de travail dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle ou sociale
3- un document prouvant le suivi d'une formation supérieure au diplôme requis pour la participation au concours
4- fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés .
5 – autorisation de participation au concours pour les candidats ayant la qualité de fonctionnaire

➢ Les candidats admis au concours doivent compléter leurs dossiers avant nomination avec :

- copie de l'attestation justifiant la situation de candidat vis-à-vis du servisse national.
- Certificat de résidence de la wilaya de mascara - extrait d'acte de naissance
- deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie)
-Deux(02) photos d'identité.- cheque postal barré

* délais d'inscription et de dépôt des dossiers :

. le délai d'inscription au concours est fixé a quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de première parution de lavis dans la presse écrite.
-Les dossiers de candidature sont à déposer auprès de La direction de la wilaya de mascara servisse de l'administration de la planification et de la formation.
-Les dossiers incomplets ou déposé hors délais ne seront pas acceptés.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2631015626

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
E P H DE TELAGH
N° : 34

- AVIS DE RECRUTEMENT-

L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TELAGH ORGANISE UN CONCOURS SUR EPREUVE POUR LE RECRUTEMENT DES POSTES SUIVANT :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accés	Nbr de Postes ouverts	Structures d'affectation
Médecin Généraliste de Sante Public	Concours sur titres	Titulaire d'un diplôme de docteur en Médecine	02	EPH DE TELAGH
Pharmacien en Sante Public du 1éme degré	Concours sur titres	Titulaire d'un diplôme Pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent	01	EPH DE TELAGH
Biologie Sante Public du 1éme degré	Concours sur titres	Titulaire d'un diplôme licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes : biologie des organismes-science biologique-science de la vie-microbiologie-biochimie génétique- biologie cellulaire chimie biologique biologie moléculaire et cellulaire sciences de la nature et de la vie-sciences alimentaire-immunologie biotechnologie-biochimie appliquée biologie moléculaire analyse biologique et biochimie génie biologique sciences pharmaceutique biochimie et chimie de l'environnement contrôle qualité et analyse des milieux biologique	02	EPH DE TELAGH
Pharmacien en Sante Public du 1éme degré	Concours sur titres	Titulaire d'un diplôme licence en psychologue ou d'un titre reconnu équivalent	02	EPH DE TELAGH

DOSSIER A FOURNIR :

- Demande manuscrite.
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes global (cursus fin d'etude)
- Une fiche de renseignement dument remplie par le candidat.
- Copie certifiée conforme a l'original de l'attestation de justification de la position vis-à-vis des obligation du service national
- Attestation de travail d'expérience professionnelle si elle existe.

- Les dossiers seront envoyés par poste a :
(Etablissement public hospitalier de Telagh - la Sous Direction des Ressources Humaines Wilaya de Sidi Bel Abbes)
dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2631015651

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE LAZHARIA
COMMUNE DE BOU-CAID
NIF : 410002000038028010 20

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BOU-CAID, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec Capacité Minimales pour **l'Approvisionner des cantines scolaires durant de l'année 2027 en Produits** suivant:

- **Lot N° 01: Denrées Alimentaires, légumes, Fruits et Pain.**
- **Lot N°02: Viandes Blanc et L'Œuf.**

Les Fournisseurs qualifiées, et intéressées par le présent avis, peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Boucaid pour retirer les cahiers des charges ;

Les Capacités Minimales

01 - Capacités professionnelles : Registre de commerce grossiste ou détaillant de chaque lot avec autorisation de Vente de pain

02 - Capacités techniques : 02 Attestations de bonne exécution de l'approvisionnement des cantines scolaire durant les 05 Année Dernier

03 - Capacités financières : Une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) au Minimum égale à 8.000.000,00 DA

Le dossier de candidature doit comprendre :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- La délégation de signature pour les enterprises ayant la personnalité morale
- Copier d'extrait de registre de commerce électronique Continent le code d'activité de claque Lot
- les reference professionelle
- Les bilans de 03 derrières années (2023 , 2024 et 2025) ou C20 (Chiffre d'affaire 2023 , 2024 et 2025).

L'offre technique doit comprendre :

- Quittance de paiement(Frais de cahier des charges) de 5.000,00 DA
- Une déclaration à souscrire
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

L'offre financière contient:

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

Les offres doivent être déposées au Bureau des Marchés de la commune de Boucaid wilaya de Tissemsilt sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –l'appel d'offres N° 04/2026 avec l'intitulé del'opération-

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée a Dix (10) jour avant 14h:00 à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux , la presse électronique ou le BOMOP. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Boucaid le même jour à 14h00 les soumissionnaires sont invites à assister a la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagé par leur offres pendant une durée de 90 jours a compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2631015652



LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

La JSK leader provisoire, l'USMA et le MCA assurent

L'USM Alger et le MB Rouissat ont rejoint le CR Belouizdad à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la huitième journée, ayant vu les Rouge et Noir ramener une précieuse victoire de leur déplacement chez le CS Constantine (2-0), au moment où le club de Ouargla s'est neutralisé à domicile avec l'ES Ben Aknoun (1-1).

Les Rouge et Noir se sont remis à leur nouveau buteur-vedette Mohamed Ramdaoui pour remporter ce précieux succès hors de leurs bases, puisque c'est le transfuge du Paradou AC qui a inscrit les deux buts de la rencontre, aux 12e et 40e.

Condamnés à gagner et sous pression après trois défaites de suite, les Constantinois tentent d'exercer une forte pression sur les bois usmistes afin de marquer le but libérateur. Mais ni L'Ghoul, ni Lahmeri ou encore Evra n'ont réussi à désaxer la défense algéroise. L'efficacité sera plutôt du côté de l'USMA. On joue la 12e minute, et sur un centre de Mahrouz, Khaldi sert Ramdaoui qui se trouve en très bonne position pour finir le boulot, en mettant le cuir au fond des filets et ouvrant ainsi le score. Un but qui fera réagir les Sanafir. Ils vont revenir aux assauts, mais toujours sans efficacité. Le rythme de la rencontre baisse, et il va falloir attendre jusqu'à la 40e minute pour voir un autre but, toujours du côté de l'USMA. Le même Ramdaoui revient pour doubler la mise sur un tir à ras de terre. La formation de Soustara mène par deux buts à zéro, et c'est sur ce score que l'arbitre renvoie les 22 acteurs aux vestiaires.

Au retour du vestiaire, l'entraîneur intérimaire du CSC Khezzar incorpore Bizimana et Meddahi afin de débloquer la situation. La formation constantinoise va montrer un autre visage lors de la deuxième mi-temps, mais avec un Benbot des grands jours en face elle n'y parvient pas. En effet, le portier international se distingue dans deux actions dangereuses. La première sur une tête de Berkane à la suite d'un corner. La deuxième, c'est le face-à-face avec Evra qui a repris une balle mal contrôlée par Azzi. Côté USMA, l'équipe ne s'aventure pas trop devant, gérant la suite du match intelligemment et avec grande confiance. Rien ne va changer au tableau d'affichage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Tayeb-Bouderbal. L'USMA aura réalisé le plus important et prend un ascendant psychologique avant Sundowns. Quant au CSC, il enchaîne une quatrième défaite de suite et plonge dans la crise, au grand désarroi des (quelques) supporters présents au stade.

Une victoire qui permet au club de Soustara de porter son capital à 14 unités et de rejoindre par la même occasion le CR Belouizdad à la troisième place du classement général, ex-?quo avec le même nombre de points. De leur côté, les Sanafir continuent de broyer du noir, surtout après ce nouveau revers au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, et qui les relègue à la 12e place du classement général, avec seulement sept unités au compteur. A Ouargla, les choses avaient relativement bien démarré pour le MBR, qui avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 31e minute de jeu, grâce à Adda Derder, avant de se faire rejoindre au score. Le but égalisateur a été inscrit par Lounas Adjout, à la 54e minute de jeu, permettant ainsi à son équipe d'engranger un précieux point en déplacement et de se placer au milieu du tableau, avec 8 points.

A l'inverse, le club du Sud a laissé filer deux précieux points à domicile, qui lui auraient permis d'espérer un peu mieux que la troisième place qu'il partage actuellement avec l'USMA et le CRB. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Mouloudia d'Alger avait réussi lui aussi une bonne affaire, en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce notamment au tandem Ghezala-Bayazid, qui a inscrit les deux buts de la victoire, respectivement aux 2e et 68e.

Un important succès, qui permet au Doyen de se hisser au sixième rang, avec treize points, tout en ayant trois matchs en retard, accumulés pendant la période où il disputait le tour préliminaire de la Ligue des champions. Le bal de cette huitième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont la JS Kabylie avait été une des plus grandes bénéficiaires, en s'emparant provisoirement du leadership, grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre la JS El Biar (1-0). Confrontés à un adversaire coriace, les "Canaris" ont dû patienter jusqu'à la 59e minute de jeu pour trouver enfin le chemin des filets, grâce à Messaoudi, qui avait transformé un pénalty. ,Le seul club à pouvoir concurrencer la JSK pour la première place était le MC Oran, mais il n'a pas su profiter de l'avantage du terrain pour s'imposer, puisqu'il s'est finalement contenté d'un nul vierge (0-0), contre une accrocheuse équipe de l'Olympique Akbou. Un faux pas qui le maintient dans une position de Dauphin, avec une longueur de retard sur les Canaris.

Les gars d'El Hamri comptent cependant un match en moins et qui pourrait changer la donne en cas de victoire, alors que de son côté, l'équipe d'Akbou, dirigée par Abdelkader Amrani, confirme son regain de forme, en portant à quatre sa série de rencontres consécutives sans défaite. Pour sa part, et après des débuts relativement difficiles cette saison, l'ES Sétif a eu un sursaut d'orgueil au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, où elle est allée s'imposer (2-1) face à l'ASO local, grâce notamment à Benayad et Bouchagoura, auteur des deux buts sétifiens, respectivement aux 3e et 72e, alors que les Chélifiens avaient terminé le match à dix, après l'expulsion de leur milieu de terrain Abboub, survenue à la 56e. A la faveur de ce premier succès à l'extérieur de la saison, l'Entente porte son capital à huit points, et rejoint provisoirement le CRT, la JSEB et l'ESBA à la 8e place, avec huit points, tout en ayant un match en retard. De son côté, et après cet enième revers à domicile, l'ASO reste dans la zone de relégation, en occupant le 14e rang, avec seulement quatre unités au compteur.





LIGUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE)

Le MSP Batna seul leader à l'Est, l'USM Blida et le GC Mascara maintiennent le cap à l'Ouest

Le MSP Batna a pris seul les commandes du groupe Centre-Est du championnat de la Ligue 2 amateur de football, en s'imposant largement devant l'IRB Nezla (4-1), samedi, à l'occasion de la huitième journée, marquée également par la victoire du NC Magra face à la JS Azazga (3-0), tandis que l'USM Blida et le GC Mascara ont conservé leur fauteuil de co-leaders dans la poule Centre-Ouest.

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a réalisé une excellente opération en dominant l'IRB Nezla (4-1), s'emparant ainsi de la première place avec 17 points, à trois longueurs de ses poursuivants immédiats. Le NC Magra a, de son côté, signé une victoire convaincante face à la JS Azazga (3-0), rejoignant provisoirement l'USM Annaba à la deuxième place avec 14 points, aux côtés de la formation d'Azazga, qui concède ainsi un revers important dans la course au leadership.

L'US Chaouia a également assuré l'essentiel en prenant le meilleur sur la JSM Skikda (3-2), dans une rencontre disputée, alors que le NRB Béni Oulbane a décroché une précieuse victoire à domicile face au CR Béni Thour(1-0).Dans l'autre rencontre de la journée, disputée ce samedi, l'USM Annaba et la JSD Jijel se sont neutralisées (0-0), un résultat qui permet aux Annabis de conserver leur place sur le podium avec 14 points, tout en comptant un match en moins. Les rencontres du groupe Centre-Est avaient débuté vendredi, avec notamment les victoires du Paradou AC devant le MO Constantine (5-2) et du MO Béjaïa face à l'AS Khroub (1-0).

Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre disputée samedi entre le MC El Bayadh et l'ASM Oran s'est soldée par un score de parité (1-1), permettant aux Oranais de porter leur total à 12 points et de conserver la septième place, tandis que le MCEB reste dans la zone basse du classement avec quatre unités. Au classement, l'USM Blida et le GC Mascara continuent de faire la course en tête avec 20 points chacun, après leurs succès enregistrés vendredi, respectivement face au WA Mostaganem (1-0) et au NA Hussein-Dey (5-1). Le RC Kouba, large vainqueur de la JS Taghit (4-0), complète le podium avec 18 points, alors que le MC Saïda, l'ES Mostaganem et l'IRB Sidi M'Hamed Benali se partagent la quatrième place avec 14 points, avec toutefois un match en moins pour les Saïdis.



LE BUS DU NAHD LÂCHEMENT SACCAGÉ AU RETOUR DE MASCARA

La délégation NA Hussein Dey a été la cible, en effet, d'une agression sur la route du retour vers la capitale, plus exactement à Baba Ali. L'incident constitue une grave violation des principes du fair-play où l'intégrité physique des joueurs, du staff technique et des dirigeants a été mise à rude épreuve. Les auteurs de ces incidents regrettables ne sont que des pseudo-supporters du club, sevrés de l'esprit sportif. Le premier incident est survenu à la sortie du stade, où des supporters ont tenté de barrer la route au bus de l'équipe. Mais le pire était encore à venir.

Sur l'autoroute, entre Tessala El Merdja et Baba Ali, des véhicules ont pris en chasse le bus, lançant des projectiles et des produits pyrotechniques. Les vitres ont été brisées et le joueur Belalem grièvement blessé par un projectile. Le joueur Kenane et le secrétaire du club, Mustapha Laroussi, ont été également blessés. L'intervention des services de sécurité a été salutaire pour la délégation du Nasria. Une plainte a été déposée par la direction du NA Hussein Dey. Outrés par cet incidents, l'entraîneur Abdelkader Yaïche et son adjoint Samir Aliche comptent remettre leur démission. Cette affaire vient une nouvelle fois relancer sur la violence dans le milieu sportif. Aucune contre-performance ne saurait justifier, faut-il le rappeler, Le recours à la violence.

TROPHÉE KOPA 2026

Lionel Messi intègre Ibrahim Maza dans son top 3

EN MARGE de la cérémonie du Ballon d'Or 2026, les détails des votes du Trophée Kopa, qui récompense le meilleur jeune de moins de 21 ans, ont été révélés. L'international algérien Ibrahim Maza a terminé à la 9e place de ce classement, qui a sacré le phénomène du FC Barcelone, Lamine Yamal, largement plébiscité par le jury. Son coéquipier barcelonais Pau Cubarsí s'est hissé sur la deuxième marche du podium. Attribuée par un jury composé exclusivement d'anciens vainqueurs du Ballon d'Or, cette distinction met à l'honneur les jeunes talents les plus prometteurs du football mondial.

Parmi les bulletins des légendes du football mondial, celui de Lionel Messi n'est pas passé inaperçu. L'octuple Ballon d'Or a placé Lamine Yamal en tête, suivi de Pau Cubarsí, avant d'accorder sa troisième place à Ibrahim Maza. Un geste fort pour la pépite du Bayer Leverkusen, dont le talent et la progression constante ont séduit le génie argentin. Ce vote prend d'autant plus de relief que Maza figure au 9e rang du classement général, ce qui rend la distinction de Messi encore plus symbolique. Cette marque de reconnaissance prend une dimension toute particulière quand on connaît l'admiration vouée par Maza à l'icône mondiale. Grand fan de l'ancien capitaine de l'Albiceleste, le milieu algérien n'avait pas caché son émotion avant d'affronter l'Argentine lors de la Coupe du monde 2026 : « Je pense que c'est un plaisir et un honneur pour n'importe qui de disputer ce tournoi. Et puis, il y a l'une des plus grandes idoles de tous les joueurs… Jouer contre Messi est un immense honneur. C'est un grand privilège de pouvoir le voir en vrai, et cela me rend vraiment très heureux. »

Ce vote prestigieux de son idole absolue apportera sans doute un énorme boost de moral à Maza, comme une source de motivation supplémentaire pour poursuivre son ascension. D'autres légendes ont fait des choix différents. Karim Benzema a opté pour Ayyoub Bouaddi, tandis que Ronaldinho a choisi Yan Diomandé. Dans ce contexte, l'aval de Messi confirme que Maza s'inscrit désormais parmi les pépites surveillées de très près par les plus grands noms de l'histoire du jeu.

USMH

Rebbah jette l'éponge

LE PRÉSIDENT de l'USMH, Salim Rebbah, a annoncé sa démission définitive de la présidence du CSA. Dans sa lettre de démission, publiée hier soir sur la page officielle du club, Rebbah justifie sa décision par les pressions répétées et les graves menaces dont il affirme être victime de la part de certaines personnes cherchant à déstabiliser le club. Il rappelle avoir repris ses fonctions durant l'été dernier, après le rejet de sa précédente démission par l'assemblée générale, faute de candidats pour lui succéder. Il affirme avoir financé personnellement, avec l'aide de deux fidèles supporters, le recrutement de l'effectif et du staff technique, ainsi que l'organisation de trois stages de préparation. Il met également en avant les efforts consentis pour assurer la stabilité du groupe et procéder au règlement des salaires de la phase aller. Tout en reconnaissant que les résultats sportifs restent en deçà des objectifs fixés, il dénonce des campagnes de déstabilisation et des intrusions nocturnes aux domiciles de certains dirigeants.

Des plaintes ont été déposées auprès du tribunal de Dar El-Beïda. Le président démissionnaire appelle enfin les autorités à prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des dirigeants, des joueurs et de leurs familles.



Alerte Infostealer : 96 Go de mots de passe en libre-service



Une base de données massive de 149 millions d'identifiants uniques a été découverte en libre-accès sur le darknet, révélant l'ampleur industrielle du vol de données par "infostealers".

Le chercheur en cybersécurité Jeremiah Fowler a mis au jour une base de données non protégée contenant 149 millions d'identifiants et de mots de passe uniques.
Représentant 96 Go de données brutes, ce dépôt n'était ni chiffré, ni protégé par un mot de passe, illustrant un paradoxe ddu darkweb : "Cette découverte montre également que même les cybercriminels ne sont pas à l'abri des violations de données" écrit-il.
Le contenu de la fuite provient de logiciels malveillants de type "infostealer", conçus pour siphonner silencieusement les données des machines infectées. Contrairement à une fuite de données classique issue d'un seul service, ce réservoir regroupe des accès provenant de milliers de sources mondiales :
Réseaux sociaux (17M de comptes Facebook) - Plateformes de streaming (3,4M de comptes Netflix)
Services financiers (420 000 comptes Binance)
et, plus inquiétant, des accès institutionnels

Anatomie d'une fuite massive : 96 Go de données dérobées en libre-service

La structure de la base de données révèle une organisation industrielle du vol de données. Les enregistrements incluaient non seulement les couples identifiant/mot de passe, mais aussi les URL de connexion précises et le "host_reversed path" (ex: com.example.user.machine).
Cette nomenclature permet aux attaquants d'indexer efficacement les victimes par source et par machine. "La base de données semblait stocker des logiciels malveillants de type enregistreur de frappe (keylogging) et 'infostealer'", précise Fowler, soulignant que le nombre d'enregistrements continuait de croître entre la découverte et la mise hors ligne du serveur. Pour les équipes IT, cette fuite rappelle les limites des stratégies de défense périmétriques. Si les gestionnaires de mots de passe restent un outil précieux contre le keylogging basique, ils ne peuvent rien face aux infostealers capables de capturer le contenu du presse-papier, de scraper la mémoire du navigateur ou d'intercepter les jetons de session (cookies).

Risques entreprises et secteur public : au-delà du simple vol de mot de passe

L'analyse de l'échantillon par Jeremiah Fowler montre une menace directe pour la souveraineté et la sécurité des organisations. "Une préoccupation sérieuse était la présence d'identifiants associés à des domaines .gov de nombreux pays" explique t-il.
Ces accès, même s'ils ne mènent pas toujours à des systèmes critiques, constituent des points d'entrée idéaux pour des campagnes de spear-phishing ciblées ou des mouvements latéraux au sein des réseaux gouvernementaux.

Analyse des risques : l'impact concret métier par métier

La volumétrie de la fuite (149 millions d'identifiants) ne doit pas masquer la précision des attaques qu'elle autorise. Pour les entreprises, le danger ne se limite pas à l'accès au compte, mais à l'exploitation des données connexes extraites par les infostealers.

Pour le Responsable sécurité (RSSI) : le risque de Credential Stuffing

La présence des URL de connexion exactes permet aux attaquants de cibler les portails VPN, les accès SaaS (Salesforce, Microsoft 365) ou les consoles d'administration (WordPress identifié dans la fuite).
Le risque est l'automatisation : des scripts peuvent tester ces millions de combinaisons sur vos infrastructures critiques en quelques minutes. "Les criminels pourraient potentiellement automatiser des attaques de bourrage d'identifiants contre les comptes exposés", prévient le rapport de Fowler.

Pour le DRH et le Juridique : risques d'extorsion et de réputation

L'exposition de comptes personnels (Dating, OnlyFans) utilisés avec des adresses ou sur des machines professionnelles ouvre la porte au chantage.
Dans un cadre pro, une compromission de ce type peut entraîner des risques de harcèlement ou d'extorsion visant des cadres dirigeants, impactant directement la marque employeur et la sérénité du climat social. La fuite révèle que des données peuvent ressurgir "des années après l'incident", créant une menace latente pour la vie privée des collaborateurs.

Pour le Responsable support et utilisateurs : l'échec des procédures de reset

C'est ici que le bât blesse pour les équipes opérationnelles. Si un poste est infecté par un malware persistant, la procédure standard (demander à l'utilisateur de changer son mot de passe) devient contre-productive.
"Si l'appareil est infecté par un logiciel malveillant, le simple fait de changer les mots de passe ne sert à rien, car le nouveau mot de passe sera également capturé" note l'auteur de la note.
Le métier de support doit donc évoluer vers une isolation systématique du hardware avant toute action sur l'identité numérique.

Pour le DSI et la gouvernance : compromission du secteur public (.gov)

La présence importante de domaines gouvernementaux dans la base est un signal d'alarme.
Au-delà du vol d'identité, ces accès servent de "point d'entrée dans les réseaux gouvernementaux".
Pour un DSI du secteur public, cela implique une révision urgente de la confiance accordée aux terminaux non managés qui se connectent aux ressources critiques.

MFA et EDR de toute urgence

Face à cette infrastructure malveillante restée active près d'un mois après le premier signalement, la recommandation pour les DSI est claire.
Au-delà du MFA (authentification multi-facteur), qui reste indispensable, l'accent doit être mis sur l'EDR (Endpoint Detection and Response) et la surveillance des fuites de comptes sur le Dark Web.
La remédiation d'un compte compromis par infostealer ne commence pas par un reset de mot de passe, mais par l'assainissement complet du poste de travail pour rompre le cycle de capture des données.

Meta suspend ses IA pour mineurs : un repli stratégique face aux risques juridiques

CE RETRAIT stratégique vise à limiter l'exposition juridique du groupe tout en déployant de nouveaux outils de contrôle parental et de détection d'âge automatisés. Meta suspend l'accès des adolescents à ses personnages d'IA sur Instagram, WhatsApp et Messenger. Cette décision, confirmée par Reuters, intervient alors que la pression des régulateurs sur la sécurité des mineurs s'intensifie.

Le groupe de Menlo Park a annoncé une mise hors ligne effective "dans les prochaines semaines".
Ce retrait temporaire vise à limiter les risques de conformité tout en préparant une infrastructure de modération plus robuste.

IA et détection d'âge : Meta durcit ses contrôles

Pour appliquer cette restriction, Meta utilise sa technologie de prédiction de l'âge. Ce système cible les utilisateurs déclarant être majeurs mais identifiés comme mineurs par les algorithmes de comportement. Cette mesure de précaution s'inscrit dans un contexte judiciaire tendu. Meta, TikTok et YouTube font face à des poursuites aux Etats-Unis concernant la santé mentale des jeunes. Roblox déploie actuellement une technologie similaire pour surveiller ses environnements de chat.

Vers une classification PG-13 des chatbots

Le pivot de Meta illustre la complexité de la gouvernance des IA conversationnelles. La firme prévoit une réintroduction progressive sous une structure de contrôle rigide, calquée sur le système de classification cinématographique PG-13.

OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.



OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces. Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



LE SALON a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

Comment fonctionne un embrayage ?



LES PROPRIÉTAIRES de véhicules à boîte de vitesses manuelle connaissent très bien l'embrayage lors de leurs trajets. Il s'avère que même les automobiles à transmission automatique ont également un embrayage, souvent intégré au convertisseur de couple. Le fait est que la majorité des dispositifs mécaniques actuels ont un mécanisme d'embrayage. Des perceuses sans fil aux scies à chaîne et même certains des yo-yos avec lesquels vos enfants adorent jouer. Tous ont une forme d'embrayage. Mais généralement, vous n'accordez pas autant d'importance au fonctionnement d'un tel composant. Ce n'est que lorsque vous rencontrez des problèmes que vous commencez à chercher le prix du changement de votre embrayage et à penser à ce que fait réellement ce composant souvent mal compris.

Qu'est-ce qu'un embrayage ?

Imaginons un dispositif de type yo-yo comportant deux disques aux extrémités opposées d'une tige. Les disques sont reliés à des arbres, l'un étant une poulie ou un moteur, l'autre étant connecté à un autre appareil. Techniquement, ces disques et leurs arbres correspondants tournent. L'embrayage permet à ces deux systèmes de tourner ensemble en les verrouillant ensemble. Ainsi, lorsque l'un des disques ou des arbres tourne, l'autre arbre du disque opposé tourne également. L'embrayage verrouille ces deux composants ensemble pour que leurs mouvements soient synchronisés l'un avec l'autre.
Dans certains cas, vous voudrez peut-être que l'un de ces disques ou arbres cesse de tourner sans que l'autre disque et l'arbre cessent également de tourner. L'embrayage désengagera le verrou de sorte que l'énergie de rotation provenant d'un arbre ne soit pas transmise à l'autre. D'une certaine manière, l'un des arbres cesse de tourner tandis que l'autre continue à le faire.

Qu'en est-il du fonctionnement de l'embrayage ?

C'est pratiquement ce qui se passe avec le système d'embrayage de votre voiture. L'un des côtés de l'embrayage est relié au moteur via le vilebrequin qui tourne au fur et à mesure que de l'énergie est produite par le mouvement de haut en bas des pistons à l'intérieur des cylindres. De l'autre côté de l'embrayage se trouve un arbre qui le relie à la boîte de vitesses, qui transmet à son tour l'énergie de rotation du moteur aux roues. De la même manière, l'embrayage manuel essaiera également de désengager le composant verrouillé de manière à ce que le moteur tourne encore, sans qu'aucune énergie de rotation ne soit transmise à la boîte de vitesses et aux roues. Pouvez-vous imaginer s'il n'y a pas d'embrayage dans votre voiture ? Vous serez perpétuellement en mouvement. Dès que votre moteur commence à produire de l'énergie, il commence à tourner le vilebrequin et à transmettre l'énergie de rotation aux roues via la transmission. Alors, que fait un embrayage ?
En termes très simples, un embrayage transmet la puissance de rotation générée par le moteur à la boîte de vitesses. Cela permet également à cette puissance de rotation d'être interrompue, en particulier lors du changement des vitesses.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Cette famille a dérivé pendant une semaine dans le Pacifique après une panne du moteur de son bateau



• *RECHERCHES*•
Une famille de trois personnes dérivant au milieu de l'océan Pacifique depuis sept jours a été secourue ce lundi, évacuée par hélicoptère, et a pu retrouver ses proches sur la terre ferme

Portée disparue depuis une semaine, une famille de trois personnes a été retrouvée par les gardes-côtes américains ce lundi. Leur embarcation dérivait au milieu de l'océan Pacifique, alors qu'ils devaient au départ effectuer une traversée entre Fananu et Murillo deux îles de l'État de Chuuk, en Micronésie, détaille CBS News.
Les deux hommes et la femme secourus avaient pour cela embarqué sur leur bateau de 7 mètres de long le 30 mars dernier. Une panne de moteur a cependant rendu la navigation contrôlée impossible. Les proches des disparus avaient fini par donner l'alerte en constatant le retard dans l'arrivée à bon port de la famille. D'importantes opérations de recherche ont été organisées dans une zone particulièrement étendue.

Des conditions difficiles

Le repérage a eu lieu dans des conditions dantesques, des vagues atteignaient près de 3 mètres, comme le rapportent les gardes-côtes américains, dont le navire USCGC Midgett a été engagé dans la mission de repérage des navigateurs égarés. En pleine nuit, « nos veilleurs sur la passerelle ont aperçu le petit skiff sous une mer agitée juste après minuit », a raconté le commandant du bateau.
Les trois rescapés ont finalement pu être évacués par hélicoptère vers l'île de Weno où ils ont retrouvé leurs proches. Jennifer Johnson, ambassadrice des Etats-Unis aux États fédérés de Micronésie, a qualifié l'opération de recherche et de secours de « rapide et courageuse » et a estimé qu'elle était un signe de « professionnalisme » et d'« humanité ».

Un livreur de pizzas reçoit plus de 100.000 $ de dons après avoir acheté des sodas manquants de sa poche



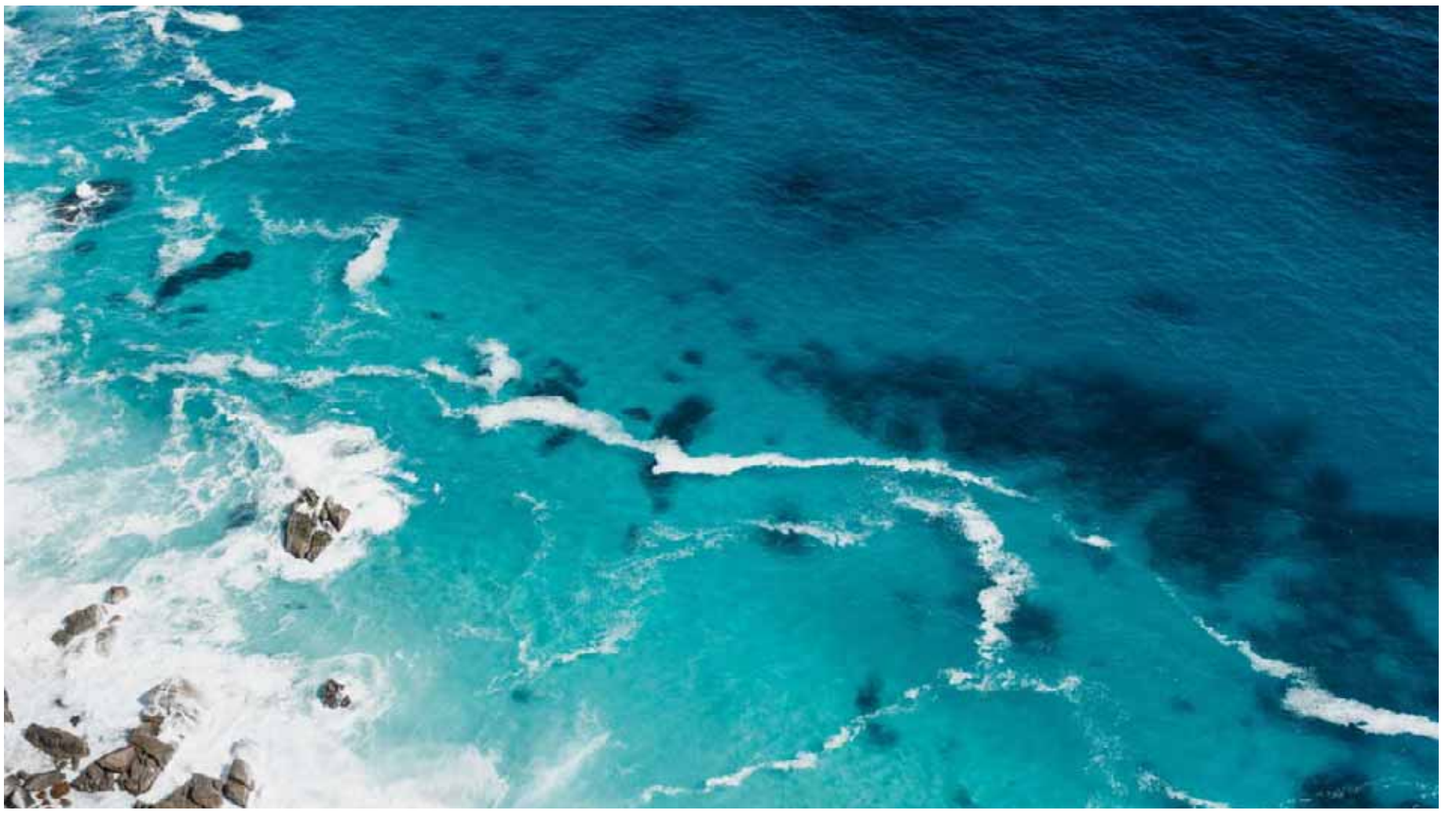
Dan Simpson, livreur de pizzas de 68 ans, ne s'attendait pas à recevoir plus de 100.000 $ après une simple livraison. Le 27 mars, ce père de famille part livrer une commande chez Brian et Katey Ann Wilson à Boise, dans l'Idaho. Le couple avait commandé des pizzas et du Coca Light chez Domino's, mais l'enseigne n'avait plus ces boissons en stock. Dan les prévient par téléphone, mais il est déjà en route quand ils rappellent pour changer leur commande.

Un détour qui change tout

Arrivé chez les clients, Dan sort de sa voiture avec les pizzas… et les Coca Light ! Ce livreur expérimenté, employé depuis 14 ans chez Domino's et au département de l'agriculture de l'Idaho, a fait un détour par un supermarché pour acheter les sodas manquants. « Ça m'a pris environ trois minutes », explique-t-il simplement. Touchés par ce geste, les Wilson lui donnent 50 $ de pourboire et partagent la vidéo sur TikTok. L'histoire émeut les internautes, qui découvrent que Dan approche de la retraite. Une cagnotte est rapidement créée et dépasse aujourd'hui les 100.000 $. « J'ai toujours essayé d'être un gars assez gentil et d'aider les gens », confie Dan, encore surpris par cette générosité inattendue qui va transformer ses vieux jours.

Première "COP Océans" en 2027: les Nations Unies franchissent un nouveau cap pour la protection des océans

La première "COP Océans" se tiendra au début de l'année 2027, un an après l'entrée en vigueur du traité historique des Nations Unies sur la protection de la haute mer. Surpêche, exploitation, pollution...de nombreux défis attendent désormais les États membres pour la conservation des océans.



La première réunion formelle (COP1) des États ayant ratifié le traité historique pour protéger la haute mer aura lieu du 11 au 22 janvier 2027, a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Après consultations avec les États membres, la commission préparatoire à la mise en œuvre de ce traité, officiellement entré en vigueur au début de l'année, avait proposé de tenir cette réunion inaugurale au siège de l'ONU à New York à ces dates, qui devaient être confirmées par le secrétaire général de l'ONU.

À l'issue de la dernière réunion préparatoire la semaine dernière à New York, l'Alliance pour la haute mer a salué les "progrès" réalisés pour préparer le terrain de la COP1.

Mais le travail pour transformer le texte du traité "en quelque chose qui peut permettre des changements dans l'eau est loin d'être terminé", a commenté Rebecca Hubbard, directrice de cette coalition d'ONG, évoquant notamment les inquiétudes liées aux relations avec d'autres organisations liées à la haute mer, notamment les organisations régionales de pêche.

Greenpeace a accusé de son côté l'industrie de la pêche de faire pression pour mettre en place des procédures qui retarderaient la création des aires marines protégées en haute mer, outil clé du traité.

"L'océan nous appartient à tous, mais aujourd'hui, il est pris au piège dans les filets et les hameçons de l'industrie de la pêche", a affirmé Megan Randdles, cheffe de délégation de l'ONG lors des discussions.

Seulement 1% de la haute mer est actuellement protégée

Après des années d'attente pour les défenseurs des océans, le traité, désormais ratifié par 87 pays et signé par 144, est entré en vigueur, sur le papier, fin janvier.

Mais la plupart des instruments qu'il prévoit auront besoin de décisions spécifiques des COP successives pour prendre vie, en particulier les futures aires marines protégées.

Alors que les écosystèmes marins sont menacés par le changement climatique, les pollutions et la surpêche, la science a prouvé l'importance de protéger tout entiers ces océans foisonnant d'une biodiversité souvent microscopique, qui fournissent la moitié de l'oxygène que nous respirons, qui limitent le réchauffement en absorbant une partie importante du CO2 émis par les activités humaines.

La haute mer commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à un maximum de 200 milles nautiques (370 kilomètres) des côtes et n'est sous la juridiction d'aucun État.

Aujourd'hui, environ 1% seulement de la haute mer, qui représente près de la moitié de la planète et 60% des océans, fait l'objet de mesures de conservation.

La réduction de la pollution atmosphérique en Chine a un impact inattendu sur l'Arctique

DES CHERCHEURS ont récemment découvert que la forte réduction de la pollution atmosphérique en Chine a non seulement limité les tempêtes alimentées par les aérosols, mais aussi ralenti la fonte de la banquise. Cependant, ce même phénomène semble avoir, paradoxalement, accéléré le réchauffement climatique.

n problème résolu, et un autre surgit aussitôt. "Le peuple chinois a souffert d'une mauvaise qualité de l'air pendant des décennies", a récemment expliqué Bjørn Samset, chercheur principal au Centre international de recherche sur le climat en Norvège, au média Live Science. Une pollution qui, selon lui, a "temporairement ralenti le réchauffement climatique" et "nous a donné un peu plus de temps pour nous adapter à un climat plus chaud". Depuis dix ans, la Chine a toutefois fait des efforts considérables pour faire baisser sa pollution atmosphérique. Cela a permis de diminuer les tempêtes alimentées par les aérosols et, par conséquent, de réduire la fonte des glaces de mer. Cependant, les mesures prises par la Chine ont eu des répercussions sur d'autres régions du globe, et notamment dans l'Arctique.

Une nette réduction de la pollution atmosphérique en Chine



Confrontée à une pollution atmosphérique préoccupante, la Chine a lancé en 2013 un ambitieux programme de dépollution. Cette initiative est devenue l'une des interventions environnementales les plus efficaces de l'histoire, réduisant en une décennie les émissions d'aérosols de sulfate du pays d'environ 75 %.

Mais les aérosols contribuent aussi au refroidissement de la planète en renvoyant le rayonnement solaire dans l'espace et en rendant les nuages plus brillants. Leur disparition a ainsi fait disparaître ces effets de refroidissement, révélant des décennies de réchauffement climatique masqué par les gaz à effet de serre.

Ce constat avait déjà été évoqué dans une étude publiée en 2025 par Bjørn Samset, qui expliquait que la réduction des aérosols en Asie de l'Est avait sensiblement accéléré le réchauffement climatique. "Le réchauffement climatique, plus persistant et susceptible de se manifester en toutes saisons, sera probablement le facteur prédominant, tandis que les modifications de la trajectoire des tempêtes sont sans doute plus ponctuelles", a déclaré Dan Westervelt, climatologue à l'Observatoire de la Terre Lamont-Doherty de l'Université Columbia à Live Science.Les aérosols ont une influence particulièrement importante sur le climat terrestre

Selon Dan Westervelt, l'étude indique que les aérosols exercent une influence plus importante et plus complexe sur le climat terrestre qu'on ne le pensait. "La rapidité de la réduction des aérosols en Asie de l'Est est sous-estimée", a-t-il souligné.

Il a ensuite conclu : "La diminution des émissions qui a pris trois décennies en Amérique du Nord et en Europe ne prend qu'une décennie en Asie de l'Est. L'impact de ce phénomène sur les cyclones et le réchauffement arctique sera très intéressant à étudier et crucial pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.rege@anep.com.dz
programmation.rege@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

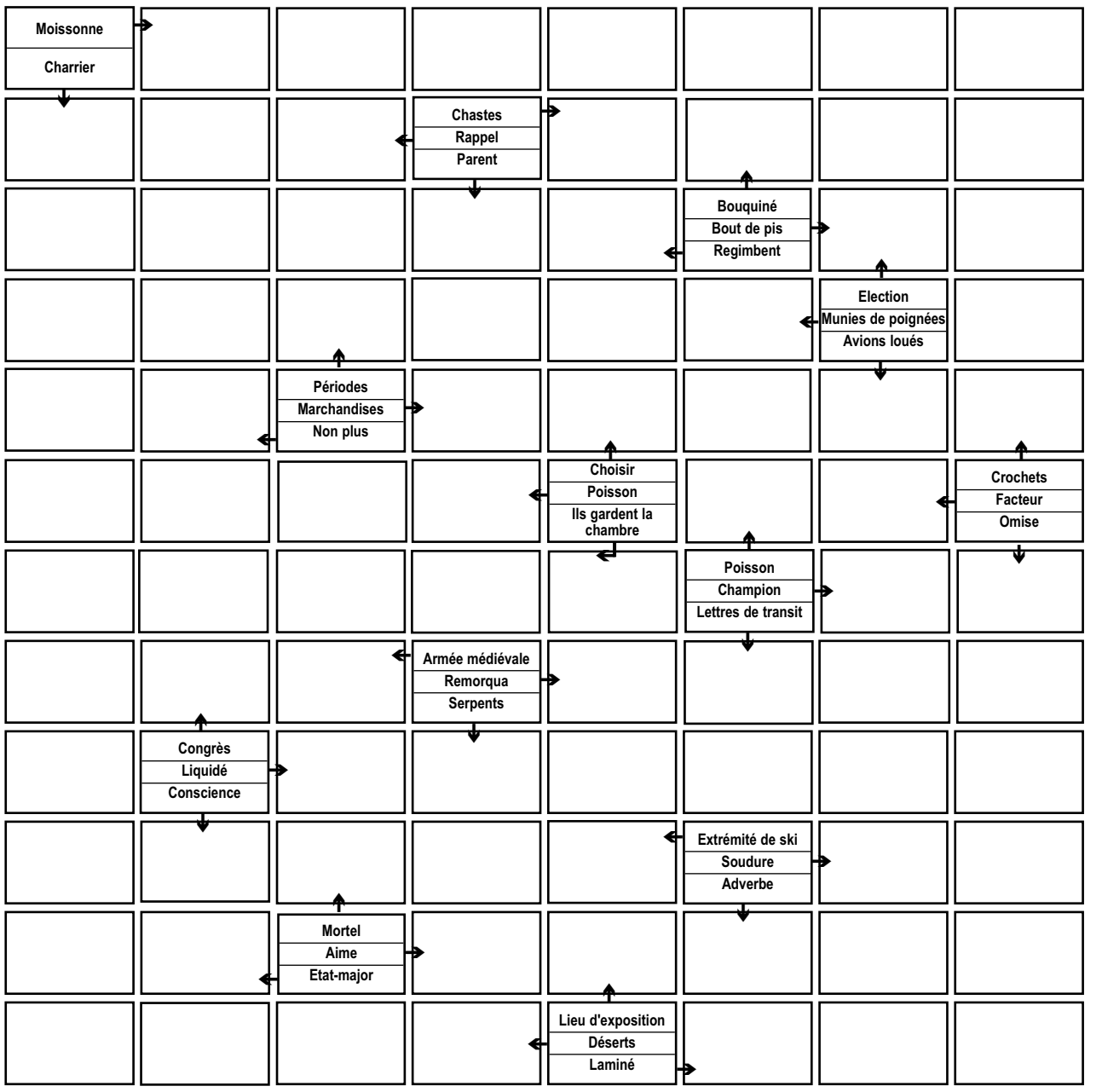
maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

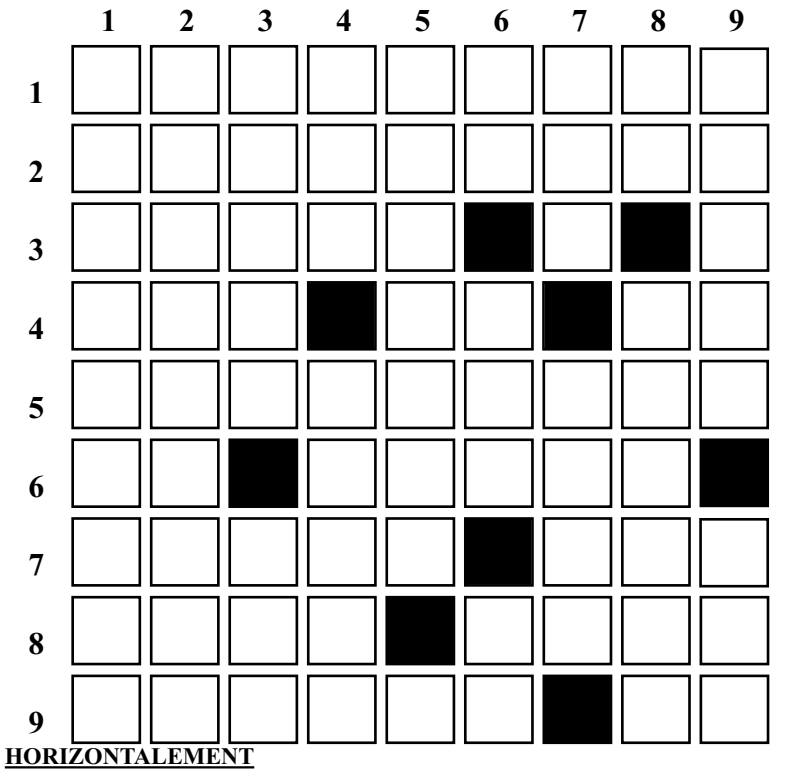
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

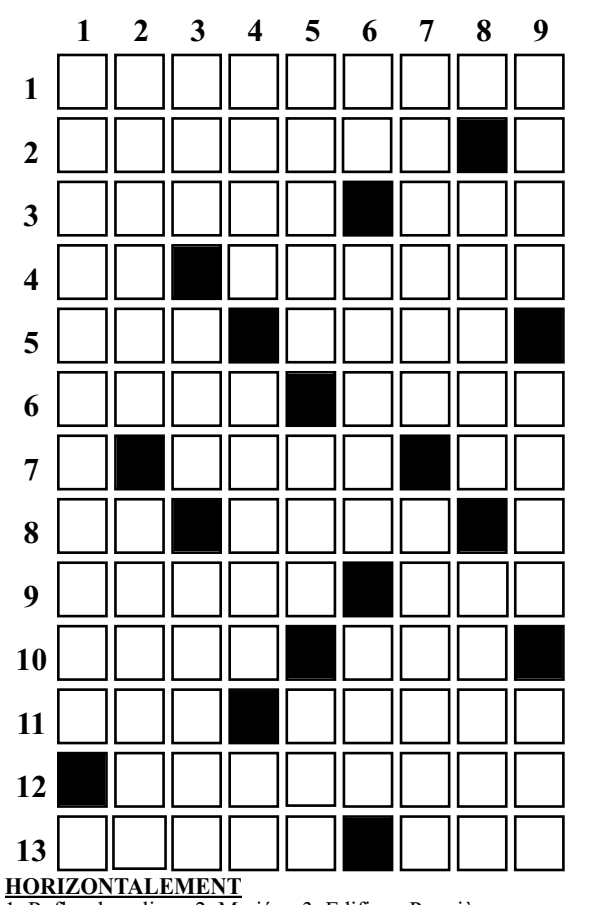
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

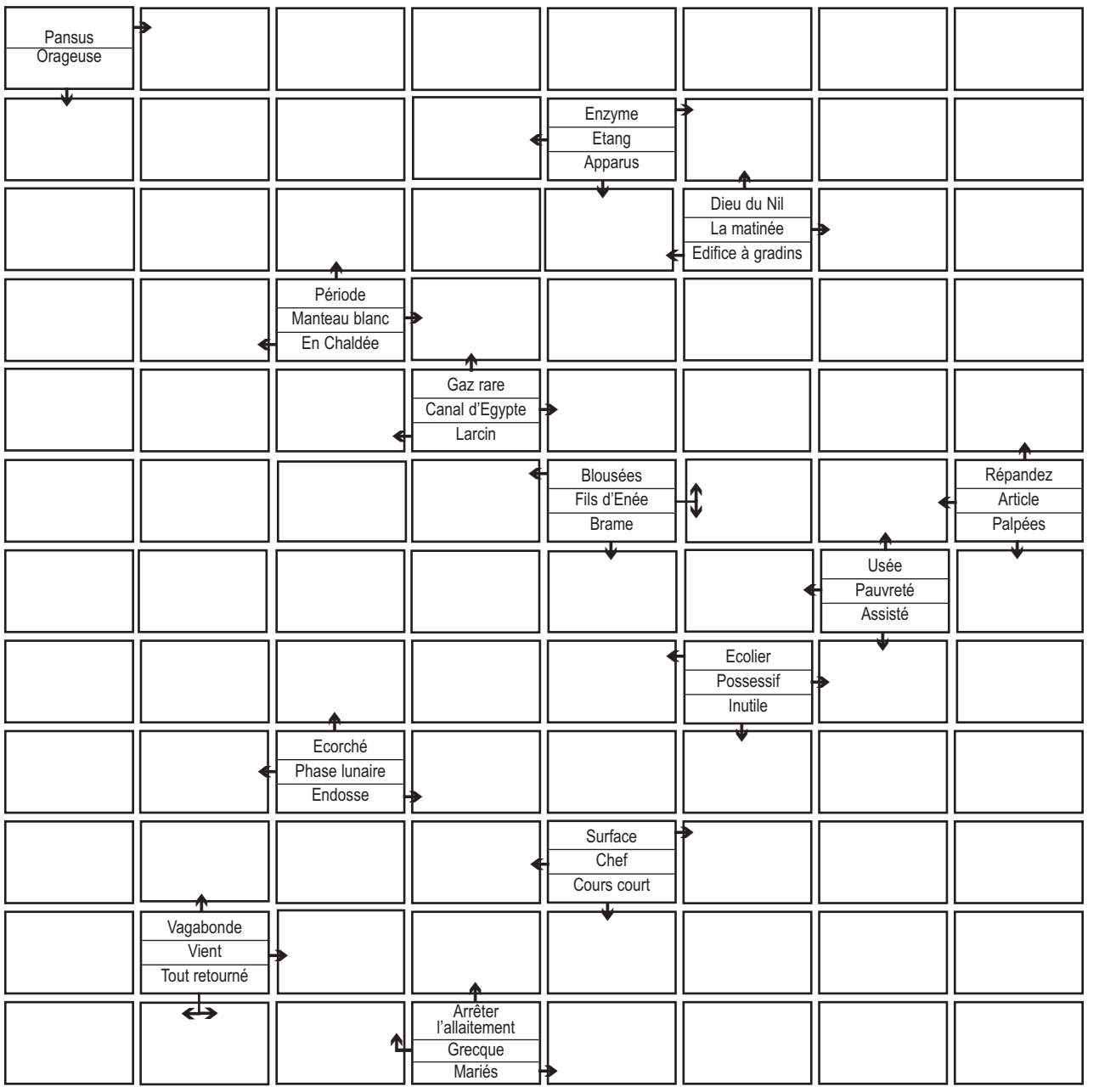
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

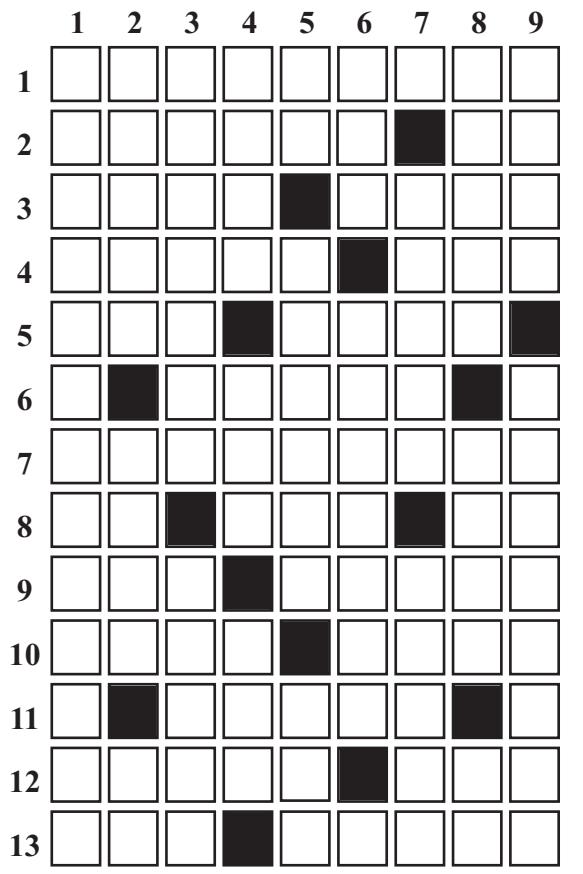
SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1787



Mots croisés 9/13 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Pousses printanières – 2. Diplomate – Dans quel endroit ? – 3. Cinéaste britannique – Prince arabe – 4. Plein – Parures – 5. Marié – Niveau – 6. Pratique pleine d'intérêt – 7. Obscènes – 8. Blousé – Fibre textile – Sous la signature – 9. Possessif – Apporte le bonheur – 10. Sa raison prime toute autre – Fromage des Pays-Bas – 11. Atterrissage de fortune – 12. Pif – L'otite répétée mène chez lui – 13. Mémorisée – Aspirée.

VERTICALEMENT

1. Premiers essais – 2. Edifice à gradins – Sans parole – L'or au labo – 3. Métal précieux – Grand faucon – 4. Court et corpulent – Pays – Travail de postier – 5. Soldat américain – Equipe de Grand Prix – Cycles – 6. Période des chaleurs – Fruits – 7. Etape de route – Qui convient à la situation – 8. Notation musicale – Tint à l'œil – Dieu du ciel – 9. Certains – Collectionne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1786

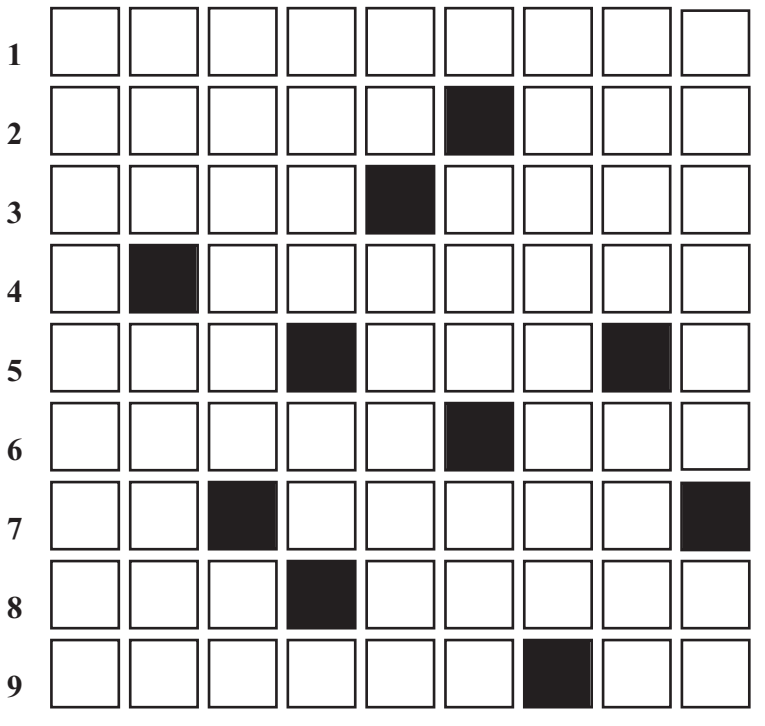
HORIZONTALEMENT

– MOSKOVA
MORES – AG
ITALIE – I
ROCS – PET
ORL – VITE
BIERE – NE
OS – AURA –
LEVITE – B
A – IL – GEL
NEZ – PILE
TOISE – US
ENROULEE

VERTICALEMENT

– MIROBOLANTE
MOTORISE – EON
ORACLE – VIZIR
SELS – RAIL – SO
KSI – VEUT – PEU
O – EPI – REGI – L
VA – ETNA – ELUE
AGITEE – BLESE

Mots croisés 9/9 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient – Entre le vert et le bleu – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Fleur royale – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Article – Il hausse la note – 9. Concours – Rayons pour hâle.

VERTICALEMENT

1. Lamentable – 2. Ancien – Doigt de la main – 3. Habitants de l'Europe centrale – A elle – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – 5. Jeune vache – Un bon coup – 6. Conifère – Textile végétal – 7. Elle désigne madame sans la nommer – 8. Etat gaélique – Sorti de l'enceinte – 9. Moisis – Code postal.

SOLUTION N°1786

HORIZONTALEMENT

BATAILLER
AMADOUE – U
LINO – NETS
U – TUBE – AH
SPECIEUX –
TR – IL – RAP
RUE – LIN – I
ENTRAVEES
SEAU – ESTE

VERTICALEMENT

BALUSTRES
AMI – PRUNE
TANTE – ETA
ADOUCI – RU
IO – BILLA –
LUNEE – IVE
LEE – URNES
E – TAXA – ET
RUSH – PISE

SOLUTION N° 1786

HORIZONTALEMENT

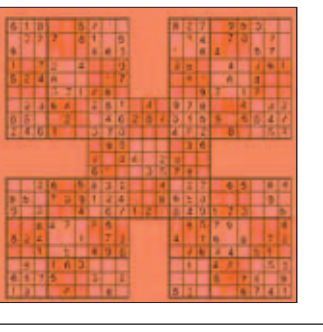
DEGROSSIE
EN – EMIANT
SURGI – IDE
AMASSE – EU
PET – ETA – L
PRAO – AUBE
RE – ROUTES
OSCAR – EN –
U – ETABLIR
VELOCE – TE
ECAILLAIS
RU – REGRET
ASCESE – RA

VERTICALEMENT

DESAPPROUVERA
ENUMERES – ECUS
G – RATA – CELA – C
REGS – ORATOIRE
OMISE – ORACLES
SI – ETAU – BELGE
SAI – AUTEL – AR –
INDE – BENITIER
ETEULES – RESTA

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



soduku 62

	1						2	
5				1		4		7
4			3	2	6	8		
9	5	7	8				4	
	6		7		1	5	3	2
		2	5	8	3			4
3		6		4				5
	4						7	

solutions

5	4	6	3	2	1	8	7	9
3	7	1	9	8	4	5	6	2
2	8	9	6	7	5	3	4	1
1	3	2	5	4	6	9	8	7
8	9	5	7	1	2	4	3	6
4	6	7	8	9	3	2	1	5
9	2	8	1	3	7	6	5	4
6	1	4	2	5	8	7	9	3
7	5	3	4	6	9	1	2	8

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED
NIF N° 408016000001604900003

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et suite au désistement de l'attributaire provisoire du lot 02, la direction générale du CHU de Bab –El Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026 relatif à la fourniture d'article de bureau, de papeterie, de consommables d'informatique et accessoires informatique au profit du CHU BAB EL OUED durant l'année 2026 reparti en 04 lots séparés , qu'à l'issue de la procédure de la réévaluation des offres techniques et financières, et d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux Le jeune Indépendant le 19/08/2026, ERAID le 20/08/2026, BOMOP N°2033 de la semaine du 23 du 29/09/2026 a été rectifié comme suit

DESIGNATION DU LOT	SOUMISSIONNAIRE ,PROVISOIREMENT ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN TTC	DELAI DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE /50 POINTS	CRITERES DE CHOIX
LOT N°01 Articles de bureau.	ETS TERZI AMMAR OUALI Nif:158150100741112	Min 1 085 161,00 DA Max 1 446 028,50 DA	Un (01) jour	50/50	Moins disant
LOT N°02 Article de Papeterie.	SARL GROUPE EL ALYA DISTRIB (G E D) Nif 000516096902885	Min 7 425 427,45 DA Max 9 436 750,58 DA Montant corrigé	Quinze (15) jours	36/50	Moins disant
LOT N°03 Consommable informatique.	DESK LINE BOUZEGHAIA MOHAMED TARIK Nif 181160102719133	Min 9 378 378,10 DA Max 12 345 357,50 DA Montant corrigé	Un (01) jour	50/50	Moins disant
LOT N°04 Accessoires informatique,	AYADI ABDELKADER Nif 196016070372238	Min 9 050 842,50 DA Max 13 044 304,00 DA	Un (01) jour	50/50	Moins disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.
Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission sectorielle des marchés, Ministère De La Santé, au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA ÉL MADANIA ALGER, conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2616036203

Republique Algerienne Democratique & Populaire
Ministère de l'Habitat & de l'Urbanisme & de la Ville Et de L'Aménagement du Territoire
Office de Promotion & de Gestion Immobilière de la Wilaya d'El Bayadh

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE N°01/BL - 2026

NIE : 099632010774718

En application du décret présidentiel n°15/247 du16/09/2015 article 65 alinéas, Et la loi N°12-23 du 06-08-2023 portant réglementation des marches publics. l'office de promotion et de gestion immobilière d'El-Bayadh porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à 4 ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n°67/2026 du 06/10/2026, parue dans les quotidiens : Le Jeune Indépendant ; portant 30 logements promotionnels aides nouvelle formule LPA au profit des personnels DGSN a EL-BAYADH et 06 logements promotionnels libres –LPL A El BAYADH Programme : Année 2023. L'anfractuosité et comme suite :

Site	Projet	Entreprise	lot	NOTE TECH	Délais	Montant de L'offre	Montant de Corriger	Remarque
EL-BAYADH	Réalisation et viabilisation des travaux 30 logements promotionnels aides nouvelle formule LPA au profit des personnels DGSN a EL-BAYADH et 06 logements promotionnels libres –LPL A El BAYADH	Aucun soumissionnaire	Infructueux					Aucun soumissionnaire

Soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire, à prendre la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI d'El BAYADH dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution du présent avis d'avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2631015598

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

Numéro d'Identification Fiscale : 097646019044907-01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE CONCERNANT L'AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N°02/2026 DU 09/02/2026

LA MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI) POUR LA REALISATION DE 51 LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS + LOCAUX COMMERCIAUX + SERVICES A AIN TEMOUCHENT

suite à l'évaluation finale des offres en date du 14/09/2026, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ain Témouchent, Adresse Boulevard Mohamed Boudiaf Ain Témouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participer au concours d'architecture restreint **N°02/2026**,en date du **09/02/2026** ,portant la maitrise d'œuvre (étude et suivi) en TCE et VRD pour la réalisation **de réalisation de 51 Logements Sociaux Participatifs + Locaux Commerciaux + Services A Ain Témouchent;** Qu'après l'évaluation des offres, le marché de maitrise d'œuvre d'études et suivi est attribué provisoirement au :

Projet	Attribution provisoire	Notes totales obtenues (technique+prestation +financière)	Montant de l'offre financière en TTC après correction (étude et suivi)	Critère de choix
La maitrise d'œuvre (étude et suivi) en TCE et VRD pour la réalisation 51 Logements Sociaux Participatifs + Locaux Commerciaux + Services A Ain Témouchent	Cocontractant : Groupement « SMAHI SA » : Mr « SMAHI Omar » Mr « AMEUR LARBI » Ayant N° d'identification fiscal : 184460400589189046800	98.68 points Repartis comme suit : Note technique : 18,50 pts Note prestation : 62,18 pts Note financière : 18 pts	12 679 182,18 DA	Meilleure note cumulée (note technique +prestation + financière) Conforme au cahier des charges.

Les autres soumissionnaires, sont invités a se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ain Témouchent, Adresse Boulevard Mohamed Boudiaf Ain Témouchent, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans la presse pour prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres.
Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours, auprès de la commission des marchés publics compétente.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2631015601

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
O.P.G.I DE TINDOUF

N° /OPGI/2026

A
Monsieur : MERROUCHE HADJ
GERANT ETB
BAZAR SAKHRA WILAYA DE SETIF

MISE EN DEMEURE N°01

PROJET : LOT (B-02) Réalisation des : 28/80/250/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2024 2ème Tranche Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune de Tindouf , Wilaya de Tindouf.

- Vu le marché N° : 51/2025 du : 24/11/2025
- Vu l'ordre de service de démarrage des Travaux N° : 49/2025 en date du : 25/11/2025
- Vu le retard considérable dans les travaux.
- Vu la Cadence très faible des Travaux.
- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnent du chantier.
- Vu le non-respect du planning des travaux.
- Vu l'expiration du délai

L'entreprise MERROUCHE HADJ, domicilié à l'adresse suivante : Bazar Sakhra Wilaya de Sétif, Titulaire du Marche N° : 51/2025 du : 24/11/2025 Portant la Réalisation Lot B.02 : 28/80/250/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2024 2ème Tranche Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune de Tindouf, Wilaya de Tindouf. , est MISE EN DEMEURE N° 01 pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2616036210

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Direction Des Equipement Publics WILAYA EL-MENIAA
NIF : 422024000058256

A M. Entreprise Najma pour les services et le commerce
Représenté par M. SEDDIKI FAYÇAL

MISE EN DEMEURE N :01

Suite au plusieurs visites sur le terrain du projet **REALISATION D'UNE SALLE DE CLASS A L'ECOLE EL CHAHID NOUIZI BOUHAFS, HASSI LEFHAL** Assigné a **Entreprise Najma pour les services et le commerce** représente par **M. SEDDIKI FAYÇAL** Son siège social est situé au cité Tin Bouzid, wilaya d'El Meniaa, qui a été vise par le contrôleur budgétaire sous le n°2010 le 16 Août 2026, où on a enregistré un manque important des ressources humaines et matériaux de constructions, , En conséquence, un mise en demeure à votre entreprise pour rattraper le retard, doter le chantier des ressources matérielles et humaines nécessaires et respecter vos engagements dans le planning d'exécution des travaux, et cela dans les plus brefs délais.
En cas de non-respect des recommandations ci-dessus, des procédures prévues par la législation applicable seront appliquées à votre encontre.

Le Jeune Indépendant du 02/11/2026 / ANEP 2630006910

Énergie : les Suédois pulvérisent le record mondial d'efficacité des cellules photovoltaïques

Des chercheurs suédois ont récemment battu le record du monde d'efficacité pour une cellule solaire avec un rendement de conversion énergétique de 23,64 %.



En Suède, des chercheurs de l'université d'Uppsala ont réussi à atteindre un rendement de conversion énergétique de 23,64 %, en utilisant une cellule solaire CIGS, un nouveau record. Ce résultat prend le pas sur celui obtenu par Solar Frontier, au Japon, qui affichait un taux de 23,35 %. Confirmée par l'Institut Fraunhofer ISE en Allemagne, leur expérience a été retranscrite dans un communiqué de presse relayé par Interesting Engineering.

Les cellules solaires CIGS, efficacité prouvée

Si le silicium cristallin est le type de cellule solaire le plus utilisé, car présentant le meilleur ratio prix-durée de vie, il ne s'agit cependant pas du plus performant, son efficacité de conversion d'énergie étant en moyenne de 22 %. Pour obtenir leur record, les chercheurs suédois ont donc décidé d'utiliser des cellules solaires CIGS. Ces cellules photovoltaïques sont composées de couches minces de cuivre, d'indium, de gallium et de sélénium. Elles sont plus souples et plus légères que les cellules solaires traditionnelles en silicium, ce qui les rend idéales pour une utilisation dans des applications où la flexibilité et le poids sont importants.

Le petit plus ? Elles offrent un meilleur rendement énergétique dans des conditions de faible luminosité, ce qui les rend idéales pour une utilisation dans des climats moins ensoleillés. Il s'agit des mêmes cellules qui avaient été utilisées par les chercheurs japonais, détenteurs du précédent record.

Les cellules solaires tandem sont-elles l'avenir ?

Il existe un type de cellule encore plus performant que les CIGS : les cellules solaires tandem. Ces dernières ont montré une efficacité de conversion énergétique de plus de 30 %. Contrairement aux cellules solaires traditionnelles, qui ne capturent qu'une partie du spectre solaire, les cellules solaires tandem sont capables d'absorber une plus large gamme de longueurs d'onde, ce qui leur permet de convertir plus efficacement la lumière en électricité. Seul petit bémol, elles sont bien trop coûteuses pour être exploitées à grande échelle.



Pays-Bas : une start-up s'inspire de la création des patinoires pour restaurer la banquise arctique



Une start-up s'est lancé le défi peut-être fou de restaurer la banquise arctique grâce à une vieille technique culturelle hollandaise.

Aux Pays-Bas, une start-up nommée Arctic Reflections souhaiterait se lancer dans le défi fou de restaurer la banquise arctique, selon The Guardian. Pour ce faire, l'entreprise a eu l'idée d'utiliser une vieille technique, connue pour créer des patinoires.

Une technique inspirée des villages hollandais

Arctic Reflections propose d'utiliser des pompes pour pulvériser de l'eau de mer à la surface de la glace afin de former une couche de glace supplémentaire et réfléchissante. Cette technique, inspirée des patinoires artificielles, pourrait être une solution temporaire pour sauver les calottes glaciaires et limiter le réchauffement de la planète. L'objectif serait également d'aider à renforcer la réflexion de la lumière du soleil, limitant ainsi l'absorption de chaleur et participant à la préservation des glaciers.

Fonger Ypma, le directeur général d'Arctic Reflections, explique s'inspirer des IJsmeesters, les "maîtres des glaces" des villages des Pays-Bas, chargés de créer une patinoire extérieure : "Ils inondent une prairie avec une fine couche qui devient de la glace, et chaque nuit, ils appliquent des couches plus fines dessus. Et puis, une fois que c'est assez épais, ils commencent à patiner."

"Ce n'est pas une solution, c'est un pansement"

Cependant, cette solution ne résout pas le problème à long terme et ne fait que retarder l'inévitable. Il est donc impératif de continuer à explorer d'autres moyens de lutter contre le changement climatique. "Ce n'est pas une solution, c'est un pansement", explique Hayo Hendrikse, professeur adjoint à l'université de technologie de Delft. Bien qu'il s'agisse d'un problème qu'il faut combattre à la racine, Maurits Groen, membre du jury du prix d'innovation néerlandais Wubbo Ockels, estime que "la vitesse à laquelle les choses empirent est telle que nous devons recourir à ce genre de mesures folles pour au moins gagner du temps". Un pis-aller en attendant et en espérant mieux, donc.

L'Arctique, une région du monde aux enjeux importants

La fonte des glaces de l'Arctique est un phénomène alarmant largement attribué au réchauffement climatique, car les températures plus élevées entraînent la fonte des glaciers et de la banquise. Résultat ? Les répercussions sont mondiales avec l'élévation du niveau de la mer, ce qui peut entraîner des inondations côtières. Mais également une perturbation des modèles météorologiques mondiaux, affectant ainsi le climat de nombreuses régions. Le tout, en menaçant la faune et la flore locales.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:16	12:13	15:09	17:31	18:54	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:20	12:17	15:15	17:36	18:59

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:34	12:31	15:29	17:51	19:13

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:23	12:22	15:26	17:48	19:06

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:41	12:38	15:36	17:58	19:20

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:46	12:43	15:41	18:03	19:25

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:49	12:46	15:44	18:06	19:28

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8631 — LUNDI 2 NOVEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	15°
Oran	23°	14°
Constantine	15°	8°
Ouargla	25°	14°

LA SUD-AFRICAINE NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA :

«MON PREMIER PASSEPORT ÉTAIT ALGÉRIEN»

Privée de nationalité et traquée par le régime de l'apartheid, c'est grâce à la solidarité d'un diplomate algérien au Mozambique que la jeune militante Nkosazana Dlamini-Zuma a pu obtenir son tout premier document de voyage. Ce passeport algérien, délivré au début des années 1980, ne lui a pas seulement ouvert les portes de l'exil et des études universitaires : il symbolise l'alliance indéfectible entre l'ANC et l'Algérie dans le combat pour la liberté.



Nkosazana Dlamini-Zuma.

Figure incontournable de la vie politique sud-africaine et panafricaine, Nkosazana Dlamini-Zuma incarne la résilience, l'intellect et le combat acharné contre l'apartheid. Née le 27 janvier 1949 dans la province du Natal, elle s'engage très tôt au sein du Congrès national africain (ANC), militant sans relâche pour la liberté et l'égalité dans son pays.

Comme de nombreux opposants au régime ségrégationniste, son militantisme l'a contrainte à l'exil à partir de 1976. Privée de liberté de mouvement et menacée en permanence par les autorités de Pretoria, elle s'est retrouvée dans une impasse administrative totale : elle ne possédait aucun passeport et ne pouvait légitimement pas en obtenir un. C'est dans cette période sombre, alors qu'elle se trouvait en exil au Mozambique, que le destin de son combat bascule grâce à la solidarité internationale. L'ambassadeur d'Algérie au Mozambique lui vient alors en aide en lui délivrant un passeport algérien au début des années 1980.

Ce document précieux lui offre une bouffée d'oxygène et lui permet de s'envoler vers l'Angleterre pour poursuivre ses études. À son arrivée à l'aéroport de Heathrow, l'anecdote amusera les agents frontaliers qui, la reconnaissant et mesurant sa grande notoriété de militante, lui lanceront avec ironie : «Ah, maintenant vous êtes devenue algérienne !»

S'exprimant auprès du journaliste du Jeune Indépendant, en marge du sommet Russie-Afrique qui s'est déroulé à Moscou du 27 au 29 octobre, elle a partagé ce souvenir marquant : «C'est la première fois que je voyais un passeport. C'est la première fois que j'avais une patrie en attendant de libérer la mienne. Ce n'était pas simplement un document de voyage. C'était un nouvel acte de naissance qui m'a permis d'être une citoyenne du monde et non pas une noire de seconde zone de surcroît apatride», a-t-elle affirmé avec émotion au journaliste du Jeune Indépendant. «À cette époque je ne possédais que la carte de réfugiée fournie par le HCR (Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés)», a-t-elle précisé. Elle a ajouté qu'elle garde jalousement ce passeport depuis, car il a marqué un tournant majeur dans sa vie que ce soit dans son engagement de militante ou dans sa carrière en tant que commis de l'État sud-africain libéré de l'apartheid.

LA SOLIDARITÉ HISTORIQUE DE L'ALGÉRIE AVEC L'ANC

Ce geste de l'ambassadeur d'Algérie s'inscrit dans une tradition profonde de fraternité et de soutien indéfectible de l'Algérie aux causes justes. «Je sais que l'Algérie avait aidé de la même manière de nombreux réfugiés politiques et continue à ce jour d'être la voix des opprimés en Afrique et au Moyen-Orient», a-t-elle dit.

Dès les années 1960, l'Algérie à travers le Front de Libération Nationale (FLN) et son Armée de Libération Nationale (ALN) a érigé la lutte contre le colonialisme et l'apartheid en principe constitutionnel et moral.

L'Algérie a ouvert ses portes aux combattants de la liberté sud-africains en leur fournissant des passeports, des facilités diplomatiques, un soutien logistique crucial, ainsi qu'une formation militaire. Le leader emblématique de l'ANC, Nelson Mandela, a lui-même bénéficié de ce soutien précieux au début des années 1960, lorsqu'il s'est rendu clandestinement en Algérie et dans ses camps d'entraînement pour obtenir des appuis décisifs pour la lutte armée menée par l'Umkhonto we Sizwe (la Lance de la nation). Pour l'ANC, l'Algérie était devenue une véritable seconde patrie et un phare diplomatique international.

UN PARCOURS D'EXCEPTION AU SOMMET DU CONTINENT

De retour en Afrique du Sud et membre du Parlement (1994-2012 et depuis 2017), son parcours ministériel et institutionnel est impressionnant. Elle met ses compétences au service de la nation Sud-africaine naissante en assumant de hautes responsabilités régaliennes, marquant l'histoire de la diplomatie sud-africaine en tant que ministre des Affaires étrangères, avant d'accéder à la tête du continent en étant élue présidente de la Commission de l'Union africaine.

De l'étudiante exilée munie d'un passeport de solidarité algérien aux sommets des organisations internationales, Nkosazana Dlamini-Zuma demeure une icône vivante de l'émancipation africaine.

Aujourd'hui retraitée de la vie politique active, Nkosazana Dlamini-Zuma consacre désormais l'essentiel de son temps à transmettre son expérience et à passer le témoin aux jeunes générations. Habitée par le devoir de mémoire, elle a fait part de son intention de publier des ouvrages pour retracer son riche parcours, avec une place toute particulière accordée à sa relation historique et privilégiée avec l'Algérie.

De notre envoyé spécial à Moscou, Kamel Mansari

DRAME DANS LE METRO D'ALGER

Une femme décède après avoir été percutée

UNE FEMME âgée de 50 ans est décédée sur place, hier, après avoir été percutée par le métro d'Alger, au niveau de la station Jardin d'Essai, à El Hamma. Selon un communiqué de la Protection civile, ses unités sont intervenues à 11h55 à la suite de cet accident. Par la suite, la circulation du métro a été interrompue durant quelques heures. Dans un communiqué publié hier, la Société d'exploitation du métro d'Alger (SIMA) a, en effet, annoncé une interruption temporaire du trafic au niveau de plusieurs stations.

Selon la société, une panne technique a entraîné une interruption du service aux stations Mer et Soleil, Amirouche, Les Fusillés, Jardin d'Essai, Hamma et Aïssat Idir. Toutefois, le service reste assuré sur deux tronçons : de la station 1er Mai à la place des Martyrs, ainsi que de la station Haï El Badr vers El Harrach et Aïn Naâdja.

S. N.

THÉÂTRE SCOLAIRE

Vers une compétition nationale

OFFRIR une meilleure visibilité aux jeunes talents et transformer les planches en un espace privilégié d'expression pour les élèves, tel est l'ambitieux objectif fixé par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, qui a annoncé l'élévation du Festival national du théâtre scolaire au rang de compétition nationale. Le théâtre scolaire s'apprête à occuper une place centrale dans le quotidien des élèves. Intervenant à l'occasion de la 29e édition du festival, lacée sous le slogan «Le théâtre… éducation, citoyenneté, créativité» à Mostaganem, le ministre a précisé que cette manifestation sera désormais organisée et directement encadrée par son département sous la forme d'une compétition nationale pérenne. Cette nouvelle orientation ambitionne de pérenniser les activités théâtrales dans les établissements scolaires et de donner aux élèves davantage d'occasions de révéler leurs aptitudes artistiques. Elle vise également à encourager leur créativité et à faire de la pratique théâtrale un moyen d'apprentissage, d'expression et de transmission des valeurs citoyennes.

L'événement a réuni le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, des représentants des autorités locales, la communauté éducative ainsi que des délégations scolaires venues de l'ensemble des wilayas. Dans son allocution, le ministre a rappelé que la culture et les arts ne doivent pas être considérés comme de simples activités complémentaires au parcours scolaire. Ils constituent, a-t-il souligné, des leviers essentiels dans la construction de la personnalité de l'enfant et la formation de générations équilibrées, attachées à leur identité nationale et ouvertes sur le savoir.

Dans cette perspective, il a rappelé les mesures engagées pour renforcer les activités artistiques en milieu scolaire, notamment la création du lycée des arts dans l'enseignement secondaire général et technologique. Cet établissement propose des spécialités en audiovisuel, théâtre, cinéma, musique et arts plastiques. Le secteur de l'Éducation nationale entend également renforcer l'éducation artistique dans les différents cycles et relancer les manifestations et compétitions culturelles scolaires.

Saâdaoui a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de ne pas réduire la mission de l'école à la seule transmission des connaissances. Celle-ci doit aussi permettre aux élèves de développer leurs capacités d'initiative, d'imagination et de création. Il a ainsi appelé à encourager la mise en place de clubs culturels et à réunir les moyens nécessaires pour permettre aux élèves de concrétiser leurs idées à travers des projets scientifiques, environnementaux, sanitaires et artistiques. Le ministre a également plaidé pour une complémentarité entre formation scientifique et éducation culturelle, évoquant le renouvellement progressif des programmes scolaires et l'intégration des connaissances technologiques modernes.

Lynda Louifi